Novembre 2018

Le Courrier du Mémorial

N°32

Bulletin de liaison des Amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle



SOMMAIRE

1	Éditorial
2	Au revoir Claude
3	Un appel de Hubert France, ancien déporté
4	E. Roegel : Tambov, le temps des Témoins s'épuise
6	La page du Mémorial
8-11	Rencontres des Mémoires
12	Les rendez-vous de l'AMAM
14-17	Louba Shenderova, ambassadrice des Malgré-nous en Russie
18	Quelques illustrations de G. Rieb
20	La Sippenhaft
22	Routiers de l'absolu
24-31	DOSSIER : Réconciliation en Europe avec A. Nishiyama
32-35	Conférence nationale des Académies 2018
36	Des AFMD très dynamiques en Alsace
38	Rosheim, 1870-1914
40	B. Reumaux : Etes-vous plutôt Hansi ou Schnug ?

Rencontre des Mémoires

À ne pas manquer :

La 6ème Rencontre des Mémoires.
16, 17, 18 janvier
à la Maison de la Région

Programme et modalités d'inscription pages 8 à 11.

Transmettre



« Transmettre : faire passer d'une personne à une autre, d'un lieu à un autre (le plus souvent lorsqu'il y a un ou plusieurs intermédiaires) », nous dit le dictionnaire Robert, en distinguant un sens physique (faire parvenir, propager), possessif (céder un bien matériel ou moral) et cognitif (savoir, apprendre) ; et, ajoute Régis Debray dans Transmettre, en lui donnant « un sens régulateur et ordonnateur d'une triple portée matérielle (des forces, des agents), diachronique (un transport dans le temps) et politique (sauvegarder un 'nous') ». On sait aussi, depuis le Deutéronome, que l'exigence de la transmission accompagne les professions de foi et l'on connaît la verdeur anthropologique et mémorielle de toute transmissibilité, puisqu'il s'agit, disait le Zarathoustra de Nietzsche, de « chanter le chant qui a pour nom Encore une fois et qui veut dire À tout jamais ».

Donc, transmettre : oui, assurément. Mais quoi et pourquoi, à l'heure du « présentisme », des récits des origines mis en cause, des patrimoines menacés, du lien social relâché, de l'éducation, la famille et la filiation en question, des nouveaux remuements humains, de la terre-patrie en danger, de la révolution numérique, de la communication débordante, de la transparence à tout crin, du no border et du live ? Cette cascade d'interrogations contemporaines bouscule-t-elle ou non l'ancienne certitude, tenue pour humaniste et civilisatrice : transmettre légitime à la fois un amont (gérer des legs et des acquis) et un aval (lester un devenir collectif) ? Dès lors : la transmission est-elle encore ce processus qui embrasse mémoire et avenir ?

Dans ce sujet immense, nous entrons par quatre passages obligés : l'héritage, l'apprentissage, le partage et le devenir. Nos priorités dans le choix des sujets abordés sont celles de chaque Rencontre des Mémoires : questionner « hier pour demain » ; signaler des apports des sciences sociales ; rappeler des spécificités du Grand Est ; mettre en relation la recherche, l'enseignement et notre fidèle public. ■

Jean-Pierre Rioux

Au revoir Claude

Je ne suis qu'un élément de la cohorte pour t'accompagner aujourd'hui. Selon ta volonté, la légion est restée dans ses quartiers.

Tu étais un être aux multiples facettes et il fallait de la patience pour en découvrir les richesses.

Je t'ai d'abord connu comme professeur d'histoire et géographie aux *« Sept arpents »* de Souffelweyersheim. J'ai rapidement remarqué que tu faisais partie de ces pédagogues qui savent faire apprécier l'intérêt de nos disciplines à des adolescents. Il était manifeste que le courant passait entre toi et tes élèves.

Plusieurs années ont passé et je me suis retrouvée face à un colonel (E.R). J'ignore encore aujourd'hui si ce sont tes qualités de rigueur qui t'ont guidé vers l'armée ou si c'est cette dernière qui te les a inculquées. C'est le chat qui se mord la queue.

Au moment de la préparation des « Rencontres de la Mémoire » avec l'autre colonel, vous balisiez toutes les tâches pour J-20, -10, -5 et le jour J personne ne s'étonnait que tout se déroulât comme sur des roulettes.

Quand nous relisions le *« Courrier du Mémorial »*, tu menais une chasse sans merci contre les fautes de syntaxe, d'orthographe et de ponctuation.

Et puis il y a eu Thanatos !

Au début, j'ai éprouvé des difficultés à comprendre ce surnom dont tu t'étais affublé. Ce dieu de l'Antiquité était un vieillard barbu : je ne t'ai jamais vu sans être parfaitement rasé. Quant au vieillard vêtu de noir ? Combien de fois m'as-tu vanté les vertus de la parka de l'armée !

Il a fallu que tu m'expliques que tu avais récupéré ce sobriquet de ton prédécesseur à la *« Société des Membres de la Légion d'Honneur »*. Et au fil du temps je t'ai vu manier notre petit pécule avec dextérité mais sans états d'âme pour les chèques mal rédigés ou les dépenses inconsidérées. Et là le couperet tombait. Sans pitié. Thanatos avait sévi. Marie-José, ta femme semble avoir la même attitude pour toutes les affaires pécuniaires. Alors je me suis posé la question, si au hasard de votre arbre généalogique vous n'aviez pas de ancêtres bougnats… Mais c'est aussi avec la même rigueur que tu m'expliquais la confection de certaines confitures : quantité de sucre pour telle variété de fruit.

Ton rapport au temps était fait de tensions. Tu étais un homme pressé. Combien de fois t'ai-je entendu gronder lors de discours interminables et abscons. Tu avais la même attitude dans les bouchons d'autoroutes entre Schirmeck et Strasbourg.



Pour te débarrasser de ces tensions tu avais trouvé une parade. Tu marchais sans relâche par monts et par vaux.

Il ne doit pas y avoir beaucoup d'endroits dans les Vosges dont tu ignorais les particularités géographiques et botaniques.

Pour moi, une image s'est rapidement imposée : celle de *« L'homme qui marche »* de Giacometti : même allure élancée, presque décharnée mais déterminée. Cet homme marche envers et contre tout. Et tu m'as avoué combien cela t'avait manqué ces dernières semaines.

Et puis, il y a ton jardin secret dont tu ne livrais pas facilement les clefs : ta passion des chats. Tu faisais partie de ces :

« Amoureux fervents et savants austères
Aiment également en leur dernière saison
Les chats puissants et doux, orgueil de la maison »

(C. Baudelaire)

Par contre je n'ai pas croisé de greffier dans votre maison et pourtant un rat y avait élu domicile !

Comme tous les chats tu percevais rapidement les réalités de toutes les situations. L'un d'entre nous flanchait, tu savais trouver les mots justes et sobres mais oh combien efficaces. De la même façon tu savais d'un coup de griffe bien ajusté remettre à sa place celui qui s'écartait de la bonne route.

Nous partagions également une passion pour l'Italie. Nous échangions bien des commentaires *nella lingua italiana* même si dans ce domaine tu me battais à plate couture.

Un jour tu avais insisté pour que je me rende en Toscane pour admirer la *Certosa de Galluzo*. Une Chartreuse magnifique dans un environnement onirique. Il y régnait le silence et la sérénité. Etait-ce que tu cherchais ?

Aujourd'hui il ne reste que six moines et les requins de l'immobilier sont prêts. Heureusement tu ne les verras pas. Les moines t'ont sans doute murmuré : *« e un tempo per la vita, e adesso e un tempo per la morte »*

Allora, carissimo Claudio, il mio amico, arriverderci ». ■

Monique Klipfel

Un appel de Hubert France, ancien déporté

Pourquoi je suis pour le mur des noms par ordre alphabétique.

La pédagogie se situe en amont du mur et en aval. Prendre le mur des noms comme une œuvre susceptible de faire fonction pédagogique est un non-sens.

Le Mémorial de Schirmeck est une œuvre pédagogique tout au long de son parcours et il explique le drame vécu par les Alsaciens-Mosellans depuis 1870 ; la section destinée à la réconciliation européenne France –Allemagne lui a donné une assise internationale.

Le mur s'impose par le nombre des noms - 54000 morts - il est le Monument en hommage à une Alsace-Moselle qui cherche sa réconciliation et qui tente de le faire. C'est un mur à sa gloire ! Ce mur par comparaison aux autres départements est unique parce qu'unique est la situation qui a été vécue par ses *« enfants »* quels que fussent leurs situations

C'est l'œuvre de la tolérance. Il traduit l'ampleur et la sauvagerie de l'oppression perpétrée par les nazis. Il rend hommage aux combattants sur tous les fronts. Il associe les victimes innocentes de la guerre. Il unifie dans leurs diversités ceux qui sont morts pour la France.

Introduire une discrimination c'est faire voler en éclats la reconnaissance de la nation aux *« morts pour la France »*. Elle nous fait retourner 30 ans en arrière et recommence et perpétue le procès de Bordeaux.



Il ne faut pas oublier que la polémique a commencé par la suspicion que des criminels de guerre y cohabiteraient. Sans aucune preuve, elle ouvrait la porte à l'intolérance que justement nous combattons. Les enquêtes faites ont nécessairement concerné les familles.

Ma classe d'âge, disons le lustre qui recouvre les années de guerre, était prise dans la tourmente à des titres divers. Incorporés, déportés, expulsés, résistants, combattants au maquis et en Italie. De toutes ces catégories je peux mettre des noms, je vois des visages. Pour moi les réunir dans une même commémoration est devenu un devoir impératif et je ne conçois pas les séparer,eux que la mort a réunis. C'est pourquoi j'y donne mon accord solidaire de beaucoup d'Alsaciens.

Durant mes études j'avais plus spécialement un ami, incorporé de force dans les waffen SS, section d'élite de la Wehrmacht, (comme j'aurais pu l'être moi-même) ; prisonnier à Budapest, enfermé des mois à Tambow, il n'avait rien d'un criminel et ces années passées sous le joug nazi et dans ce camp soviétique lui restaient au travers de la gorge .

Voilà mes raisons. Elles sont vitales pour enfin amorcer une véritable réconciliation et sortir ces générations sacrifiées du silence et de l'isolement dans lesquels elles furent enfermées et condamnées. ■

Le mur des noms deviendrait-il un euphémisme mensonger ?

D'autres ont écrit abondamment sur cette période et ont fait le bilan du tribut important payé par les Alsaciens –Mosellans quels qu'ils soient : incorporés, déportés, bombardés, combattants sur tous les fronts, victimes de l'imbécilité congénitale de l'humanité.

Je me permets de m'introduire dans ce débat pour apporter non seulement l'apaisement, mais un raisonnement de bon sens.

Quand je parle d'euphémisme mensonger je dis que le mur des noms remplace le vrai nom du mur. Il est lui le mur des morts même s'ils ne sont pas présents comme dans une tombe, mais présents dans la tête et le cœur de ceux qui les ont connus et aimés. La mort les a réunis, importe peu le comment. Elle les a engloutis par sa puissance infinie. Elle les a sublimés aussi leur conférant le statut de héros et de morts pour la France. Alors qu'allons-nous ergoter. Aurons-nous assez d'humilité pour savoir nous incliner devant leur ultime sacrifice consenti ou arraché de force ?

Mr le Grand Rabbin Gutmann a parfaitement raison de rappeler cette égalité devant la mort, pour les croyants l'égalité devant l'Eternel.

Le Mémorial de Schirmeck s'efforce de présenter cette diversité des situations vécues par les Alsaciens-Mosellans, encore imparfaitement peut être, mais c'est l'ensemble de ce monument- mémorial qui doit susciter nos efforts pédagogiques.

Au mur des morts de recevoir nos pensées émues, notre souvenir inoubliable, notre solidarité. Foin de toutes polémiques indécentes. Les morts nous inspirent ce respect.



QUELQUES RÉFLEXIONS D'EMILE ROEGEL, ANCIEN DE TAMBOV

Tambov. Le temps des Témoins s'épuise… … et leurs voix s'éteignent…

L'incorporation de force des jeunes Alsaciens, Mosellans, Luxembourgeois, a été un crime de guerre. Son prix en pertes humaines fort . Le plus grand cimetière de la jeunesse de nos provinces se trouve dans les forêts de Tambov.

Vingt ans après le retour des survivants, le temps de la Mémoire pérenne s'est ouvert. Les témoignages et les études ont été nombreux et on ne peut que regretter leur origine et leur connaissance, sans doute surtout régionales. Mais ce vécu de la guerre des provinces annexées était trop différent de ce qu'avait connu l'ensemble du pays et pouvait même paraître d'une originalité douteuse : peut être pour quelques-uns qui méconnaissent l'histoire de nos provinces périphériques, enjeux de guerres à répétition entre les deux grandes Nations. Et les compromissions inévitables et parfois tragiques.

Les témoins se font rares, mais l'Histoire n'a pas encore trouvé sa sérénité. Les remous causés par le projet d'érection d'un Mur des noms au Mémorial de Schirmeck le prouvent bien…

Après la grande réunion des Anciens de Tambov à Obernai en 1965 , tout ou presque a été écrit. Les souvenirs personnels furent nombreux. Quelques études plus fondamentales, je pense en particulier au travail de Riedweg, initient utilement la compréhension. Les textes de réparation ont été laborieusement obtenus. Il faut se souvenir des efforts d'André Bord et de Martin Hoffarth à ce propos.

Il reste quelques points d'histoire à éclaircir. Pour la grande épopée des *« 1500 » Tamboviens »*, par qui le retour au combat de ces jeunes fut-il conçu et pourquoi n'a-t-il pas eu de suite ? Cela mériterait un travail universitaire et l'exploitation suffisante des archives. Je viens moi-même de découvrir un texte daté de décembre 1954 de l'ambassadeur Roger Garraud, concernant les discussions menées à Moscou, dix ans auparavant, fin 44, lors de la visite qu'y fit De Gaulle. Celui-ci refusa le troc proposé avec insistance, de reconnaître les Polonais de Lublin, néo-gouvernement totalement stalinien, contre la libération des Alsaciens, comme des Mosellans et Luxembourgeois. Ce fut le tragique signal de l'abandon des prisonniers à Tambov.



À Mulhouse, monument à la mémoire de tous les Alsaciens décéds dans les camps soviétiques.

En ce moment, on nous présente une étude sur les volontaires en Alsace pour l'armée allemande. (Café d'Histoire de juin 2018 au *Michel*). A voir de près, car la réponse n'a jamais été circonstanciée jusqu'ici. Ces mises au point exactes n'ont jamais été faites après la guerre. Mais nos communes plus près du peuple doivent encore s'en souvenir.

Notre Mémoire particulière débute en fait en été 1940, avec la défaite *« impensable »* de la France devant un Hitler triomphant. L'Alsace et la Moselle sont livrées et abandonnées sans défense. Chacun se crée son option. On découvre quelques adeptes du nouveau régime, qu'on entend évidemment très haut et fort, comme dans tout régime dictatorial ; la majorité paraît silencieuse, mais ne pense pas moins et les îlots de résistance se forment. La mise au pas paraît parfois se faire , sous les contraintes, mais elle n'est pas réelle. Les incorporations illégales sont décrétées, au RAD d'abord, puis à l'armée.

C'est alors que commence la confrontation, dans la violence. Les tentatives de fuite vers la Suisse, parfois en force, mais qui échouent le plus souvent. Les représailles sont immédiates et dramatiques. D'autres réussissent à passer vers la vieille France. Quand les frontières nouvelles sont fortement gardées, la plupart se résignent et espèrent parvenir à s'évader sur le front. La guerre avec la Russie représente un réel espoir. Mais la *« Sippenhaft »*, la vengeance sur les familles, est une menace redoutable pour ces jeunes fidèles aux leurs… (voir ci-après pages 20-21).



Les ombres de Tambov par Camille Claus

Un deuxième acte du drame de l'Alsace se prépare : ses jeunes entrent dans les controverses politiques entre Alliés, la Russie soviétique n'acceptant pas, ou très peu, d'accorder une reconnaissance à notre situation originale après la défaite en 40 de la France . Les Alsaciens évadés ou simplement prisonniers ne sont que de faibles pions dans les enjeux, la libération des *« 1500 »* restera un exemple des actions probablement du Komintern, le refus opposé à la requête de De Gaulle en décembre 1944, à Moscou, en est un autre… : les *« pions »* ne valaient plus rien face au refus de De Gaulle de reconnaître le gouvernement factice des Polonais de Dublin, libérés par l'avance soviétique mais évidemment communistes inféodés.

Les calculs politiques, à la fin de la guerre, firent que chacun récupèrera ses prisonniers, les Russes souhaitant ardemment punir les leurs, et là encore les nôtres, ceux qui survécurent à Tambov ou autres camps rentrèrent grâce à ces échanges, et assez vite pour échapper aux mouroirs de la captivité soviétique..

Un troisième acte devait se jouer. Le retour dans le giron de la Patrie. Ce retour se fit souvent par Bruxelles, « l'hospitalière », un retour dans notre Monde, dont tous se souviennent encore, puis le long passage plutôt « administratif », par les centres de triage à Valenciennes, et encore à Chalon sur Saône, filtre plus spécifique des Renseignements Généraux pour les Malgré-nous. C'est peut être là que nous entendîmes la première fois cette dénomination.

Sans rancune pour ceux qui n'avaient rien à se reprocher, la majorité. Et on ne peut guère se figurer la quiétude de beaucoup, d'être enfin chez soi, sans les menaces d'une survie précaire.

Sans tambour ni trompette. Les rentrés, les rescapés se retrouvèrent parmi les leurs, reprirent leur travail, discrètement ; et il n'y avait pas de chômage alors. Les malades furent pris en charge, dans les règles communes d'alors. Mais les pathologies tardives se firent connaître : les tuberculeux étaient nombreux et les traitements encore peu efficaces. Ce n'est que plus tard, une vingtaine d'années, après la manifestation d'Obernai, que les anciens de Russie eurent leurs textes de réparation propres, et réalistes, vu les circonstances exceptionnellement dures de leur captivité…

Le quatrième acte se joue maintenant. C'est une résurgence un peu inattendue, contraire à l'apaisement habituel du recul. La demande des orphelins d'incorporés auprès de la Région (d'alors), de donner à leurs disparus, le plus souvent anonymes, *« Vermisste »*, un lieu mystique de souvenir, comme l'évoquent nos *« cimetières marins »*, et là, pour eux, au pays. Ce fut le projet du Mur des noms au Mémorial de Schirmeck… Je fus témoin moi-même à une « dernière » réunion, de l'accord total du Grand Rabbin René Gutman, retraité maintenant, car la communauté juive était essentiellement concernée… Mais les réactions mirent rapidement en lumière des désaccords plus profonds, au moins dans certains courants d'opinion, écoutés.

Et probablement le projet n'avait pas été pensé avec suffisamment de réalisme et de clairvoyance. La miscibilité et la juxtaposition des noms des victimes de toutes catégories, même dans leur austère et volontaire dépouillement, n'était pas encore supportable et souhaitée. Ce n'était pas le bon chemin.

Cependant, en dommage ou éclairage collatéral, cet accroc mettait en évidence la difficulté d'attribuer publiquement dans notre pays une place raisonnée à l'incorporation de force en Alsace-Moselle, une appréciation historique et morale, admise par tous, juste, pacifiante et transmissible aux générations futures. ■

Comment se fera cette veillée dans l'Histoire ?
Un peu triste… Mais sans rancune.

Emile Roegel

« LA DÉCISION DU GÉNÉRAL DE GAULLE, REPRISE DANS L'ORDONNANCE DE 1945 ÉTAIT CLAIRE - CETTE MENTION "MORT POUR LA FRANCE" DEVAIT ÊTRE ACCORDÉE À TOUS LES INCORPORÉS DE FORCE D'ALSACE ET DE MOSELLE. SI L'ON N'AVAIT PAS TRACE DE LEUR MORT, ELLE L'ÉTAIT AUTOMATIQUEMENT QUAND MÊME. »

ANDRÉ BORD, EXTRAIT D'UN ARTICLE DES DNA N/182 DU JEUDI 4 AOÛT 1999

RAPPELLE-TOI BARBARA

En partant vers la Lorraine…



Après plus de 14 années passionnantes au Mémorial, Barbara Hesse, directrice du Mémorial s'est envolée vers la Lorraine. Elle rejoint ainsi sa terre natale pour intégrer le Conseil Départemental de la Moselle et plus particulièrement les Archives industrielles et techniques de la Moselle.

Le président du Mémorial et toute l'équipe la remercie pour son engagement, son enthousiasme et sa bonne humeur. Elle avait en amont de l'ouverture du Mémorial participé à la recherche documentaire pour tout le volet mosellan. Par son dynamisme, elle a donné le ton culturel en réalisant plusieurs expositions : *« Le Baiser de la France »*, *« Louise Weiss »*, et d'autres. Elle a orchestré de main de maître les travaux de rénovation et évolution du Mémorial en 2016-2017, dont l'espace Eu.phoria pour lequel elle s'est beaucoup investie.

Merci à elle, la Moselle n'est pas loin, nous aurons plaisir à créer des points entre le Mémorial et les Archives.

Pourquoi pas une exposition commune ?

Rappelle-toi Barbara



(C'est vrai ma foi qu'il peut beaucoup pleuvoir sur Schirmeck… Et n'est pas Jacques Prévert qui veut, le texte qui suit en fournit la preuve)

Mon ami Marcel Spisser m'a demandé un article sur la présence de Barbara Hesse au Mémorial. La demande était on ne peut plus logique, puisque pendant 14 ans nous avons travaillé ensemble. Mais, ce n'est pas exercice aisé que de parler des gens.

Je devais pourtant m'y coller car, que peut un modeste pigiste, écrivaillon de surcroît, face aux sévères exigences d'un directeur de la publication qui sous ses aspects patelins vous rappelle fermement la date butoir de son bouclage éditorial et tous les impératifs qui vont avec. Barbara connut aussi la pression de ce grand patron de presse et je me rappelle les tourments qui l'assaillaient quand elle devait rendre sa copie, répétant comme un mantra : *« faut pondre quelque chose pour Marcel »*.

Toutefois, mieux que moi, Barbara s'y connait en journalisme. Au Mémorial, nous la vîmes bien souvent grand reporter judiciaire, car aucune des grandes affaires criminelles n'a de secret pour elle. Elle débusque les assassins et se veut tantôt avocate tantôt procureur lors de leur procès.

Pour commencer, je décidais donc de rester factuel et lançais comme entame : *« Barbara Hesse a quitté le Mémorial le 31 août 2018 »*.

Dans l'instant où j'écrivais cette phrase, Bossuet entra en moi et j'entendis la voix de l'évêque qui poursuivait : *« Journée effroyable où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle. Partout on entend des cris ; partout on voit la douleur et le désespoir »*.

Cela commençait mal. *« Madame »* n'était pas morte mais mon texte sonnait déjà comme une nécrologie. Barbara avait juste décidé de réorienter sa vie professionnelle et de prendre en charge les archives industrielles et techniques de la Moselle, l'histoire d'une désindustrialisation à marche forcée qui de carreaux de mines fermés en laminoirs à l'arrêt témoignent de ce qui fut et ne sera plus jamais.

Devais-je retracer sa carrière ? Elle ne prend pas sa retraite non plus. Alors ?

Pendant 14 année, Barbara eut la responsabilité de l'exploitation du Mémorial. Et, comme chacun sait : *« presque toujours la responsabilité confère de la grandeur »*.

La phrase, une fois encore, n'est pas de moi, elle est de Stefan Zweig. Et l'auteur ne parle pas de Barbara Hesse, loin de là, mais de Fouché, homme qui n'était pas doté que de qualités... Je n'ai donc aucune intention de comparaison, hardie ou hasardeuse, avec le personnage, seule la citation m'a plu. Du coup, comme les grands mots et l'emphase ne me font pas peur, j'ai eu envie de l'écrire.

De la grandeur, oui, Barbara en fit preuve, mais plutôt de la grandeur d'âme.

Nous avons tous en mémoire sa générosité, ses qualités d'écoute, sa rigueur, son sérieux, et son professionnalisme. De la grandeur aussi dans son comportement de tous les jours, empli d'humilité. Et l'on sait que souvent, plus les personnes sont compétentes, plus elles ont tendance à être modestes.

La première fois que j'ai rencontré Barbara Hesse c'était dans les locaux de l'Office National des Anciens Combattants à Metz. Alfred Wahl qui fut son professeur m'avait suggéré de prendre contact avec elle pour qu'elle effectue les recherches dans les centres d'archives (tiens déjà les archives !) afin d'illustrer le parcours scénographiques du Mémorial et donner un contenu à ce qui n'était alors qu'un vague synopsis.

Puis Alain Ferry décida de son intégration et quatorze années passèrent.

Ainsi, quoique dans ce billet je ne veuille rien dire de ses actions, elle laissera dans notre mémoire et nos cœurs de riches souvenirs. Qu'il soit permis à ceux qui travaillèrent avec elle de ne pas vous accabler de cette liste de moments qui je l'assure aujourd'hui ne furent jamais des *« bad trips »*.

Un jour je lui dis qu'elle finirait sous-préfète. Cela eut le don de l'exaspérer et de la faire sortir de ses gonds. Elle n'en ai pas encore là. Alors, nouvel envol, beau ciel, bel atterrissage, c'est tout ce que je lui souhaite. Un peu comme une nuées de montgolfières pas à Chambley cette fois....mais au-dessus de Bataville. ■

Jean-Pierre VERDIER



Toujours une complicité avec l'AMAM - ® Alex Flores



STRASBOURG, 16-17-18 JANVIER 2019
À LA MAISON DE LA RÉGION

TRANSMETTRE

Mercredi 16 janvier • Soirée

SOIRÉE

- 16h00 ACCUEIL
- 17h30 OUVERTURE
  Jean Rottner, Président de la Région Grand Est
  et **Jean-Pierre Rioux**, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*
- 18h00 CONFÉRENCE INAUGURALE
  « Ce que nous dit le Centenaire de la Grande Guerre »
  Joseph Zimet, Directeur Général de la Mission du Centenaire
  de la Première Guerre mondiale
- 19h00 BUFFET
- 20h00 PRÉSENTATION DU FILM ***Milou en Mai*** de **Louis Malle**
  par **Michel Cieutat**, Université de Strasbourg
- 20h10 PROJECTION DU FILM
  Durée : 107 min

Jeudi 17 janvier • Matinée

HÉRITER

- 9h00 EXPOSÉS
  « L'héritage, un bien aliénable comme les autres ? »
  Anne Gotman, Université Paris-Descartes, CNRS
  « Les adieux à l'héritage du catholicisme »
  Guillaume Cuchet, Université Paris Est-Créteil
- 10h30 PAUSE
- 11h00 EXPOSÉ
  « Qu'attendre du patrimoine immatériel ? »
  Christian Hottin, Institut National du Patrimoine
- 11h45 TABLE RONDE
  « Patrimoines immatériels du Grand Est »
  Aurélie Melin, Villa Bissinger, Aÿ, Marne
  Eric Fischer, Fondation de l'Œuvre Notre-Dame, Strasbourg
  Christian Hottin, Institut National du Patrimoine
  Pascal Raggi, Université de Lorraine, Musée de l'histoire du Fer, Jarville
  Animation **Jean-Pierre Rioux**
- 13h15 BUFFET



Jeudi 17 janvier • Après-midi

APPRENDRE

- 14h30 EXPOSÉS
  « Une affaire de famille ? » **Martine Segalen**, Ethnologie française
  « Instruire et transmettre » **Dominique Ottavi**, Université Paris Ouest-Nanterre
- 16h15 PAUSE
- 16h45 EXPOSÉ
  « L'école pour les enfants des bidonvilles de l'après-guerre en France »
  Margot Delon, Observatoire sociologique du changement, Sciences Po-Paris
- 17h30 CONFÉRENCE
  « Apprendre quelle histoire de France ? »
  Dominique Borne, Inspecteur Général de l'Education Nationale honoraire

Vendredi 18 janvier • Matinée

PARTAGER

- 9h00 EXPOSÉS
  « L'esprit de défense » **Monique Castillo**, revue Inflexions
  « L'ambition nationale » **Gil Delannoi**, Fondation nationale des sciences politiques
- 10h30 PAUSE
- 11h00 EXPOSÉS
  « Être solidaire » **Marie-Claude Blais**, Université de Rouen
  « La Ve République, soixante ans plus tard » **Nicolas Roussellier**, Sciences Po-Paris
- 12h30 BUFFET

Vendredi 18 janvier • Après-midi

DEVENIR

- 14h00 EXPOSÉS
  « Le fil des générations » **Jean-François Sirinelli**, Sciences Po-Paris
  « Notre modèle de laïcité » **Philippe Portier**, École Pratique des Hautes Études
- 16h00 PAUSE
- 16h30 CONFÉRENCE DE CLÔTURE
  « Que sont devenues les Lumières ? » **Philippe Raynaud**, Université Panthéon-Assas
- 17h30 REMERCIEMENTS

LES INTERVENANTS

Marie-Claude Blais

Philosophe, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Rouen. *« Outre Conditions de l'éducation et Transmettre, apprendre »* (Stock, avec Marcel Gauchet et Dominique Ottavi), elle a publié La solidarité. *« Histoire d'une idée »* (Gallimard).

Dominique Borne

Ancien doyen de l'inspection générale de l'Education générale et président de l'Institut européen en sciences des religions (IESR). Il a publié *« Quelle histoire pour la France ? (Gallimard) et codirigé Violences et religions. Rencontres des mémoires de Strasbourg 2010 »* (CNDP-CRDP).

Monique Castillo

Philosophe, membre du Comité de rédaction d'Inflexions. A publié, entre autres, *« L'Europe de Kant »* (Privat), *« Connaître la guerre, penser la paix »* (Kimé) et *« Faire Renaissance. Une éthique publique pour demain »* (Vrin).

Michel Cieutat

Enseignant-chercheur retraité de l'Université de Strasbourg, spécialisé dans l'iconographie hollywoodienne, critique à la revue *Positif* et auteur de plusieurs ouvrages sur le 7ème Art.

Guillaume Cuchet

Historien, professeur à l'université Paris Est-Créteil. Travaille sur l'histoire et l'anthropologie religieuse de l'Europe contemporaine. Vient de publier *« Comment notre monde a cessé d'être chrétien. Anatomie d'un effondrement »* (Le Seuil).

Gil Delannoi

Directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques. A publié *« Sociologie de la nation. Fondements historiques et expériences historiques »* (Armand Colin) et, récemment, *« La nation contre le nationalisme »* (PUF).

Margot Delon

Sociologue attachée d'enseignement et de recherche à l'Université Paris 8. Sa thèse porte sur les habitants des bidonvilles d'après-guerre, entre aspirations familiales, violence et enracinement.

Eric Fischer

Directeur de la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg, inscrite en 2017 à l'Inventaire national du Patrimoine immatériel.

Anne Gotman

Sociologue de la famille et du lien social, directrice de recherche du CNRS et à l'université Paris-Descartes. A entre autres publié *« L'Héritage »* (PUF), *« Hériter »* (PUF, avec Marc Augé) et *« Le Sens de l'hospitalité »* (PUF).

Christian Hottin

Conservateur du patrimoine, directeur des études à l'Institut National du Patrimoine. A participé au collectif *« Le Patrimoine culturel immatériel. Premières expériences en France »* (Babel) et publié, avec Yann Potin, *« Le Patrimoine. Pourquoi, comment, jusqu'où ? »* (La Documentation photographique) et *« Présent et avenir du patrimoine immatériel »* (Le Débat, mars-avril 2017).

Aurélie Melin

Ethnologue, attachée de conservation à la Villa Bissinger d'Aÿ (Marne). Travaille sur le patrimoine immatériel, la mémoire, le témoignage oral, les métiers et les traditions du vin et des vignerons de Champagne.

Milou en Mai

Film (1990) de Louis Malle, retour des Etats-Unis. Disputes autour d'une défunte, son enterrement et son héritage au fond du Gers en mai 68. Avec entre autres Paulette Dubost, Miou-Miou, Michel Piccoli et Michel Duchaussoy.

Dominique Ottavi

Philosophe, professeure en sciences de l'éducation à l'université Paris Ouest-Nanterre. Co-auteur, avec Marie-Claude Blais et Marcel Gauchet, de *« Conditions de l'éducation »* puis *« Transmettre, Apprendre »* (Stock). A récemment publié *« Instruire et transmettre »* (Etudes, janvier 2018).

Philippe Portier

Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. A publié *« Laïcité, laïcités. Reconfigurations et nouveaux défis »* (Editions de la MSH, avec Jean Baubérot et Micheline Minot) et *« L'Etat et les religions en France. Une sociologie historique de la laïcité »* (Presses Universitaires de Rennes).

Pascal Raggi

Historien à l'université de Lorraine, directeur scientifique du Musée de l'histoire du fer de Jarville. Responsable d'enquêtes et d'expositions sur l'industrie et les populations ouvrières de Lorraine. Il a publié *« Les mineurs du fer au travail* (Editions Serpenoise).

Philippe Raynaud

Philosophe, professeur de science politique à l'université Panthéon-Assas. Auteur notamment de Trois révolutions de la liberté : Angleterre, Amérique, France (PUF), La politesse des Lumières (Gallimard), *« L'Esprit de la V^e^ République »* (Perrin) et *« Emmanuel Macron : une révolution tempérée »* (Desclée de Brouwer).

Nicolas Roussellier

Historien, enseignant et chercheur à Sciences-Po Paris, spécialiste de l'histoire politique du parlement, de l'exécutif et de la démocratie. A récemment publié *« La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIX^e^-XX^e^ siècle »* (Gallimard).

Martine Segalen

Ethnologue et sociologue, professeur émérite à l'université de Paris Ouest-Nanterre et ancienne directrice d'Ethnologie française. Auteur notamment de *« Sociologie de la famille »* (Armand Colin, avec Agnès Martial) et d'*« A qui appartiennent les enfants ? »* (Tallandier).



Le laboureur et ses enfants - Gustave Doré

Transmettre la sagesse

Jean-François Sirinelli

Historien, professeur émérite à Sciences-Po Paris. A publié, entre autres, *« Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux guerres »* (Fayard), *« Génération sans pareille. Les baby-boomers de 1945 à nos jours »* (Tallandier) et *« Les Révolutions françaises, 1962-2017 »* (Odile Jacob).

Joseph Zimet

Directeur général de la Mission du Centenaire de la Première guerre mondiale. A travaillé à l'ambassade de France de Washington et à la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense.

COMMENT S'INSCRIRE ?

La participation à la Rencontre des Mémoires est entièrement gratuite. Néanmoins, pour en faciliter l'organisation, nous vous serions reconnaissants de vous inscrire pour le 3 janvier 2019.

• SOIT SUR LE SITE :

www.grandest.fr/rencontre-mémoires

• SOIT EN ENVOYANT UNE FICHE RÉPONSE SUR LE MODÈLE CI-DESSOUS À :

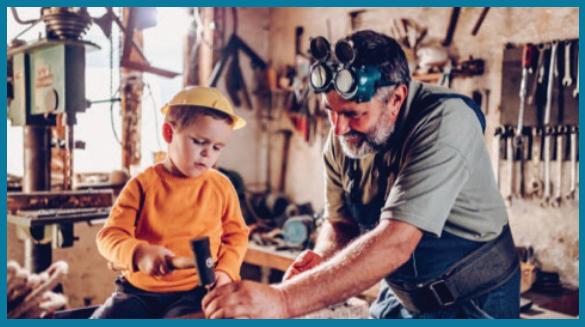
Philippe Schuhler
AMAM
4, rue des Tonneliers
67650 DAMBACH-LA-VILLE

M / Mme .....
Adresse .....
Téléphone .....
E-mail .....

Participera à la Rencontre des Mémoires

- ☐ **Le 16 janvier**
- ☐ **Le 17 janvier matin** ☐ **déjeuner** ☐ **après-midi**
- ☐ **Le 18 janvier matin** ☐ **déjeuner** ☐ **après-midi**

Pour les enseignants, il est possible de participer avec quelques élèves ou une classe entière ; dans ce cas précisez l'établissement et le nombre d'élèves.



Transmettre le savoir-faire

LES CAFÉS D'HISTOIRE

Les rendez-vous de l'AMAM

Un café d'histoire exceptionnel

AU CONSULAT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE À STRASBOURG



➤ Table-ronde sur les résistances au nazisme

En partenariat avec l'AMAM, le consulat de Russie a organisé une table ronde sur les résistances au nazisme en URSS. La liste des intervenants laisse présager de la qualité de cette rencontre :

1. **M. Ilya Vassilyev, Président de la *Fondation de la Mémoire d'Alexandre Petchersky***
2. **Mme Irina Velikanova, Directeur Général du *Musée central d'Etat de l'histoire contemporaine de la Russie***
3. **M. Alexandre Zvyagintsev, écrivain, Vice-Président de l'*Association internationale des Procureurs***
4. **Mme Maria Zhuromskaya, producteur du centre *Cinéma Production***
5. **M. Constantin Moguilevsky, Directeur Exécutif de la *Fondation Histoire de la Patrie***

On connaît l'attachement des Russes pour la victoire du 8 mai 1945 sur le régime nazi, l'URSS. A Strasbourg, au consulat de la Fédération de Russie, le 73e anniversaire de la Grande Victoire a notamment été commémoré samedi 5 mai lors d'une table ronde sur le thème des résistances en Europe au nazisme. Dmitry Turygin, vice-consul de Russie en charge du consulat a profité d'une belle actualité culturelle, à savoir la sortie du film russe à vocation international *« Sobibor »*. Celui-ci expose la seule évasion collective réussie d'un camp de concentration, celui de Sobibor en Pologne. La révolte de 400 prisonniers de ce camp de la mort fut menée par un officier soviétique juif, Alexandre Petcherski, mort en 1990. En effet, cet homme exceptionnel fit partie des 53 survivants de cette évasion, la plupart des déportés ayant fui dans la forêt ont été fusillés après avoir été rattrapés ou trahis.

Réunissant historiens, directrice de musée et écrivain russes ainsi que Emilia Koustova, directrice adjointe du département d'études slaves de l'Université de Strasbourg, cette table ronde permit à l'assistance de s'informer sur ce film dont le réalisateur, Konstantin Khabenski, un acteur très populaire en Russie, incarne également Alexandre Petcherski tandis que l'acteur franco-américain Christophe Lambert endosse le rôle de Karl Frenzel, commandant du camp. Un travail d'archéologie a été mené sur le site existant tandis que pour les besoins du film, le camp a été reconstruit à l'identique en Lituanie. *« Notre devoir devant les survivants de Sobibor (l'un d'eux, 96 ans, vit en Israël) est de conserver cette page d'histoire »* ont affirmé les invités russes. Mme Koustova, maître de conférences à Strasbourg dont les recherches portent sur la soviétisation des victimes staliniennes (envoyées en Sibérie) a relevé que l'histoire, portant sur les lacunes et zones d'ombre de l'histoire de l'URSS, « est en train d'être écrite ». Ce film s'inscrit d'ailleurs dans cette démarche, les survivants des camps hitlériens tel l'héroïque Alexandre Petcherski ayant dû taire leur vécu après guerre... Autre observation de l'universitaire, le poids de la mémoire de la 2e Guerre Mondiale en Alsace. Marcel Spisser, président de l'AMAM, a ainsi évoqué le camp de Tambov tandis que Svetlana Serenko, vice-présidente du Souvenir français de Freyming-Merlebach, a présenté l'activité mémorielle mais aussi concrète de sa section pour entretenir les tombes de soldats soviétiques morts en captivité en Moselle. Une autre façon d'être fidèle aux victimes du nazisme. ■

Marie Goerg-Lieby



SOBIBOR

De Konstantin Khabenskiy

Avec Konstantin Khabenskiy, Christophe Lambert, Mariya Kozhevnikova

Russie - 2018 - 1h50 - VOST

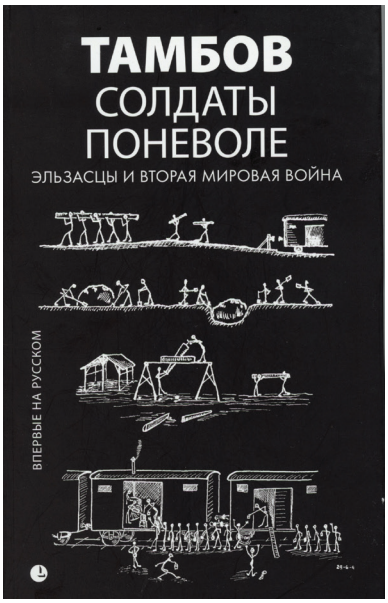
Sobibor raconte l'histoire de la révolte du camp de Sobibor et de l'un de ses meneurs, Alexandre Petcherski, soldat juif de l'armée rouge. En 1943, il réussit l'impossible — organiser une évasion de masse de ce camp d'extermination...

➤ Le café a été suivi par la projection du film *SOBIBOR* par Constantin Khabensky au cinéma Odyssée.



D'après Manuel Hattier Première 2003

Louba Shenderova, ambassadrice des Malgré-nous en Russie.



Le nouveau livre de Louba paru en mai 2018

Louba Shenderova est une jeune femme russe, fort attachante et surprenante, qui a suivi en France son mari mathématicien.

Diplômée dans la même discipline que son mari, elle obtient un poste de professeur dans un lycée strasbourgeois. Là, elle rencontre et se lie d'amitié avec une autre mathématicienne, Claude Mitschi, fille du célèbre malgré-nous Charles Mitschi, célèbre car il a écrit un livre sur son incorporation de force dans la Wehrmacht et sa captivité en URSS notamment dans le camp de Tambov. Ce livre sort du lot des nombreux témoignages de ses camarades d'infortune par son profond humanisme et la réflexion sur les capacité de survie dans les pires conditions. Avec lucidité, il évoque la lutte pour la survie mais constate aussi que les autorités soviétiques n'ont pas délibérément cherché à maltraiter les prisonniers (les conditions sanitaires et climatiques s'en chargeaient) et qu'elles ont même encouragé, en marge des corvées et commandos de travail, les activités culturelles dans le camp. Charles doit sa survie grâce à la musique…

Et c'est ainsi, grâce à Claude Mitschi et aux écrits de son père, que Louba découvre l'incorporation de force et le camp de Tambov. Elle se passionne d'emblée pour des événements qui se sont déroulés dans son pays et que ses compatriotes ignorent… Pleine d'empathie, elle prend la décision saugrenue de traduire le livre de Charles Mitschi en russe. Un pari audacieux, un parcours incroyable semé d'embûches mais couronné de succès le jour où elle trouve un éditeur russe !

Ce fut vraiment un grand jour, une consécration quand, fin août 2016, elle présente le livre traduit à un panel d'historiens internationaux réunis pour un colloque à l'Université de Tambov. Mieux encore, après avoir rassemblé une somme modeste auprès d'associations d'anciens incorporés de force franco-luxembourgeois, en partenariat avec le professeur Mizis de l'Université de Tambov, elle fait don du livre à plusieurs villes russes (Krasnogorsk, Magnitogorsk, Moscou, St Pétersbourg, Oulianovsk, Belgorod, Tscherepovets) et à une vingtaine de bibliothèques de la région de Tambov.

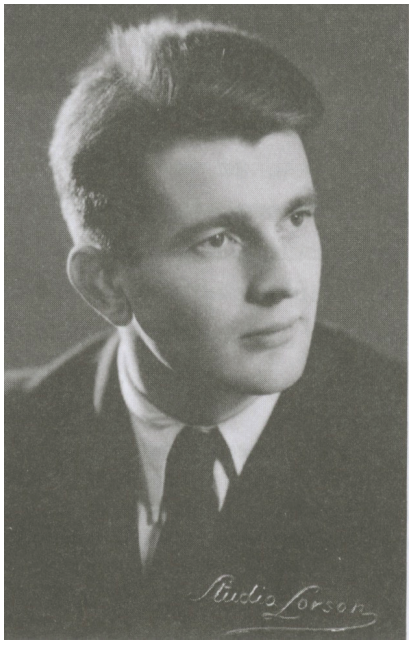


Louba présente à l'université de Tambov la traduction du livre de Charles Mitschi

Devant le succès du livre et l'intérêt de nos amis russes pour l'histoire de l'Alsace, Louba, avec une énergie démultipliée, récidive. Traduisant les récits de quatre malgré-nous, anciens eux-aussi de Tambov, elle publie un deuxième livre qui est paru en mai 2018. Voici la traduction de la préface :

Ce livre parle de la Seconde Guerre mondiale. Le lecteur n'y trouvera cependant ni acte héroïque, ni joie de la victoire, ni amertume de la défaite. Et pour cause : les auteurs des mémoires publiés ici auront éprouvé toutes sortes de sentiments hormis précisément ceux-ci, car leur destin ne fut pas, loin s'en faut, celui de combattants ordinaires durant une guerre.

Les quatre auteurs sont tous originaires d'Alsace. Cette région de France a, durant les derniers siècles, souvent changé de nationalité et subi de nombreuses guerres.



Bernard Klerlein

Son destin illustre parfaitement le drame d'êtres humains piégés et démunis face au rouleau compresseur de l'Histoire. L'histoire des Alsaciens ne représente certes qu'un épisode particulier d'une telle guerre, parmi tant d'autres, mais qui montre combien la « grande » politique est impitoyable envers les simples individus.

L'histoire des Français – citoyens d'un pays allié à l'URSS – qui se sont retrouvés dans un camp de prisonniers soviétique à vingt kilomètres de Tambov, mérite un récit en soi. Après la capitulation de la France en 1940, l'Alsace et la Lorraine furent annexées de force à l'Allemagne sans aucun accord international. Après l'annexion, une germanisation forcée débuta sur le territoire. La langue régionale fut bannie (bien qu'étant presque partout un dialecte allemand), sans parler de l'interdiction de parler français. Du jour au lendemain il fallut passer à l'allemand, dans les écoles, l'administration et les entreprises. On modifia non seulement les noms de rues mais aussi les prénoms et patronymes si ceux-ci avaient une consonance française. Cela ne s'arrêta pas là. D'abord, les jeunes gens de 17 à 25 ans furent appelés au Reichsarbeitdienst (R.A.D., service de travail obligatoire), qui n'était autre qu'une préparation militaire. Puis, en août 1942, le responsable de l'administration nazie en Alsace, le Gauleiter Robert Wagner, parvint à convaincre Hitler en personne de mobiliser les Alsaciens dans la Wehrmacht. Il en fut de même en Lorraine (dans la partie Est, germanophone).
Dans leur majorité, les habitants ne voulaient pas combattre dans l'armée allemande, considérant cela comme une violation du droit international. De plus, de nombreux hommes étaient passés par le service dans l'armée française – ils avaient combattu contre l'Allemagne nazie en 1940 et subi la défaite. Ils considéraient les Allemands comme des ennemis et les Anglais et Russes comme des alliés. Des protestations locales se multiplièrent. Les tentatives pour échapper à la mobilisation étaient si fréquentes que les Allemands instaurèrent la loi dite « de la responsabilité collective », le Sippenhaftgesetz. Selon cette loi, des mesures de rétorsion étaient prises non seulement à l'encontre de ceux qui tentaient d'échapper à la mobilisation mais également contre leurs familles : la saisie des biens et la déportation concernaient aussi bien le soldat et ses parents que ses frères et sœurs, sa femme, ses enfants et même les autres enfants de parents adoptifs si le soldat était adopté... La plupart des jeunes gens, pour ne pas risquer la déportation de leurs proches, durent à contre-cœur revêtir l'uniforme allemand honni, n'ayant qu'une seule idée en tête : à l'arrivée sur le front, se rendre le plus vite possible aux forces soviétiques.

Plus de cent trente mille Alsaciens et Lorrains et dix mille Luxembourgeois furent incorporés de force. L'espionnage soviétique et la propagande sur le front fonctionnaient parfaitement ; dans les unités ou servaient des Alsaciens, des tracts en français et en allemand étaient distribués (par avion) par milliers. Ces tracts appelaient à cesser de combattre aux côtés de l'ennemi, à se rendre et à passer du côté des Alliés. Des milliers de soldats suivirent ainsi cet appel et se sont retrouvés dans des camps de prisonniers, la plupart dans le fameux camp N°188 près de Tambov, un lieu où l'on rassembla des prisonniers français jusqu'à la fin de la guerre. Suite à un accord entre le gouvernement soviétique et le Comité de la France libre, quinze cents prisonniers de ce camp purent toutefois être acheminés vers l'Afrique du Nord via Téhéran et la Palestine. Les autres prisonniers français restèrent cependant dans le camp, malgré les vaines promesses de rapatriements ultérieurs.

> **« Dans une vraie tragédie périt non le héros mais le choeur »**
>
> **Joseph Brodsky,**
> **Discours de réception du prix Nobel**



Jean Kempf

Même si le gouvernement soviétique avait conscience de la situation tragique et anormale dans laquelle se trouvaient les soldats alsaciens et lorrains, et s'il faisait

la différence dans la masse des prisonniers de guerre entre les Français et les autres, la vie dans le camp était terriblement dure, marquée par la faim, le froid, l'insalubrité – le grand nombre de prisonniers qui périrent dans ce camp pendant la guerre est impossible à chiffrer, on parle de plusieurs milliers. Le nom de Tambov reste, pour toujours, associé en Alsace et en Lorraine à un profond sentiment de chagrin et d'affliction.



Geoffrey Rieb

Il faut dire néanmoins qu'après l'arrêt des hostilités à la fin de la guerre, tous les Français détenus à Tambov furent renvoyés en France dès que possible, et tous nos héros se sont retrouvés dans leurs foyers dans les mois qui suivirent l'Armistice, après des itinéraires divers. Hélas, leur histoire ne s'achève pas là – il existe toujours en France des gens qui pensent que pendant la guerre beaucoup d'Alsaciens et Lorrains étaient des collaborateurs ... Après la guerre, évoquer l'incorporation de force des Alsaciens et Lorrains dans la Wehrmacht était un tabou et ceux qui ont survécu à cette boucherie sont restés bien seuls face à leur terrible histoire. A l'humiliation vécue durant des années, s'est ajoutée l'incompréhension de la société. Les nazis ont d'abord infligé aux gens la perte de leur identité nationale en interdisant l'usage de leur langue maternelle et en rebaptisant non seulement les noms de lieux, mais leurs propres noms, puis sous la menace de représailles contre leurs proches ils les ont envoyés combattre contre ceux qu'ils considéraient comme des alliés. Puis ils furent trompés, consciemment ou non, par ceux qui les appelaient à se rendre en leur promettant de les rapatrier, on les a privés d'espoir et laissés mourir de faim, de froid et de maladie dans le « camp de la liberté » ; après la guerre s'est rajouté à ce drame le poids de l'incompréhension, de la part d'une opinion publique souvent injuste . La plupart de ces Malgré-nous étaient à ce point traumatisés par leurs années de guerre et d'emprisonnement, qu'ils n'arrivaient pas à en parler même dans la sphère familiale, et c'est bien des années plus tard seulement qu'ils ont réussi enfin à prendre la plume pour évoquer par écrit leurs douloureux souvenirs.

Ce livre n'est pas un ouvrage de fiction mais contient les témoignages personnels de survivants. Dans ce recueil sont rassemblés quatre récits de guerre très différents, et seul les unit le fait que les auteurs de ces mémoires soient originaires d'Alsace et furent prisonniers de guerre dans le camp de Tambov No188. A ces textes, le terme de « mémoires » ne conviendrait pas vraiment. Nous voyons comment nos personnages revivent une nouvelle fois ce qui s'est passé, comment ils essaient toujours encore de survivre à une guerre qui leur fut étrangère.

Geoffroy Rieb était un ingénieur qualifié de 35 ans. Les Allemands l'ont recruté dans l'armée deux semaines seulement avant la libération de Strasbourg sous la menace de fusiller toute sa famille, et sans même lui permettre d'assister encore à l'enterrement de sa mère décédée la veille. Il tient alors une sorte de journal intime, sur des bouts de papier : il note scrupuleusement les noms et les dates, observe la nature, collecte sur le papier ses impressions de ce qui l'entoure ; pendant sa libération du camp de Tambov il réussit miraculeusement à emporter hors du camp ces précieux bouts de papier, sur lesquels on trouve une chronique du voyage depuis le front jusqu'au camp de prisonniers, des sketches des camps de Ségéza et Tambov, des notes des cours que se donnaient les prisonniers les uns aux autres, et même des schémas élaborés des installations électriques pour l'usine de papier de Ségéza. Peu après la guerre, il recopiera tout dans un cahier que sa famille a précieusement conservé.



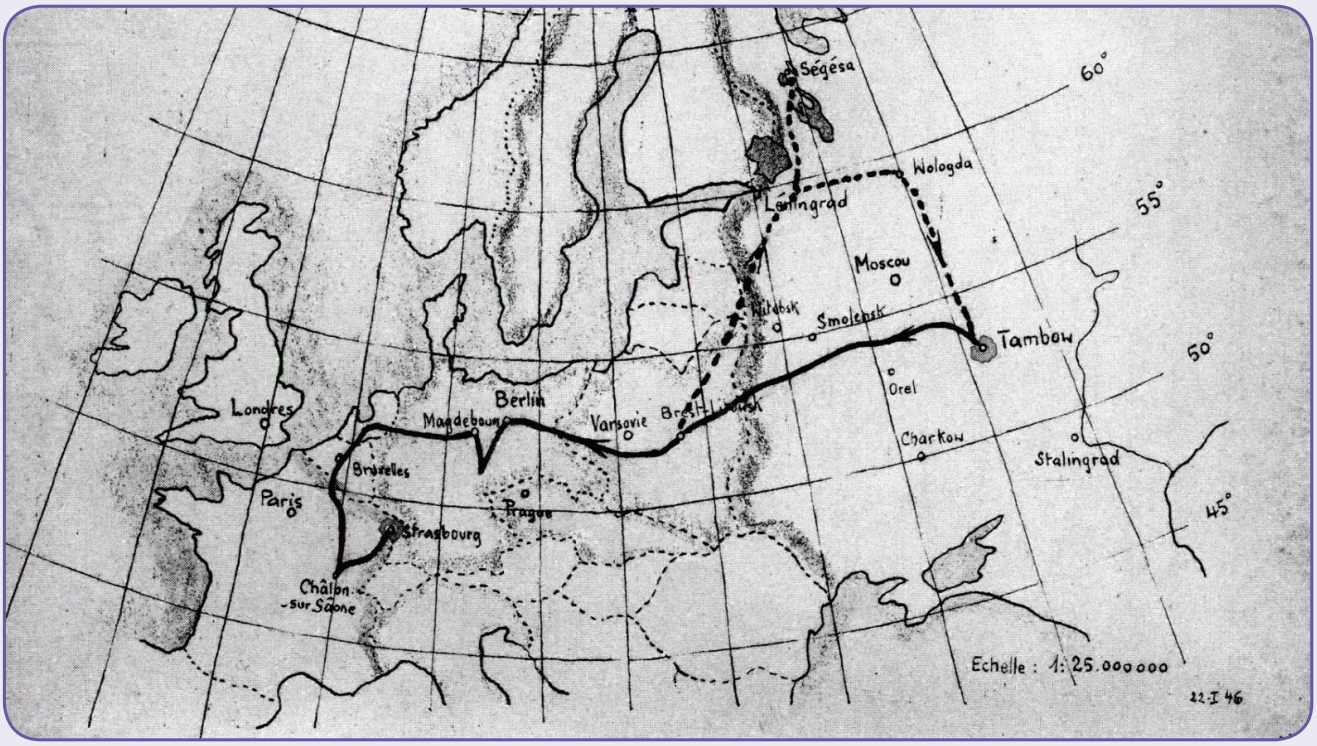
Lucien Danner

Lucien Danner était un garçon très simple et même un peu naïf de la petite commune de Châtenois qui ira à l'armée pour ne pas mettre en danger la vie de sa mère, et son seul but sera de survivre et de revenir à la maison... La description de sa vie dans l'armée allemande rappelle le brave Soldat Chvéïk. Le destin l'emmènera du front de l'Est à la captivité russe, puis à Alger dont il décrit les particularités exotiques.

Jean Kempf, enfant d'une petite ferme perdue dans les Vosges, était issu d'une famille protestante profondément pieuse. Il acceptera d'aller dans l'armée un peu par naïveté et sottise ; il décrit ses aventures en captivité, parfois drôles, parfois tragiques, avec un humour digne

d'un roman picaresque. Ce garçon fragile et petit – il ne mesurait qu'un mètre cinquante et un – a dû se battre pour survivre, et la manière avec laquelle il essaya de le faire, sans perdre sa dignité, son moral et son humour très français, est impressionnante.
Les mémoires de Bernard Klerlein closent le recueil. Ce jeune homme instruit, fils d'une famille cultivée, fils de médecin, deviendra lui-même médecin. Il décrit ses mésaventures d'un ton plein d'ironie, d'amertume et de sarcasmes. Dans ses mémoires il tente de comprendre qui s'est passé et d'élucider l'absurdité de événements vécus.

En lisant ces mémoires, en suivant les destins de leurs auteurs, le lecteur pourra saisir la mesure de la tragédie de tout un peuple à qui l'on n'a pas laissé de choix. La citation du discours de réception du prix Nobel de Joseph Brodsky, qui sert d'épigraphe à cette préface, décrit parfaitement la situation dans laquelle se sont retrouvés les Alsaciens. La véritable histoire de la guerre n'est pas celle de combats ou de frontières, de victoires ou de défaites, mais celle de millions de destins individuels, brisés et mutilés, qui créent ces événements.
Je souhaite remercier pour leur participation et l'aide qu'ils ont apportée durant la préparation de ce livre Claude et Jean Mitschi, qui m'ont grandement aidée dans la recherche de sources et de contacts avec les auteurs et leurs familles ; les proches des auteurs – Jean-Pierre Rieb, Dominique Rohmer, Mathieu Danner, Lionel Kempf – pour les documents d'archives familiales ; Daniil Sorokine et Ekaterina Laptieva pour leur aide dans la traduction à partir de l'allemand ; Kirill Nazarenko pour des conseils sur la terminologie militaire ; Lia Shtanko des Archives militaires nationales de Russie, et ma mère Marina Shenderova pour leur aide dans mes recherches auprès des archives russes ; mon mari Vladimir Fock et ma fille Yulia Fock pour leurs encouragements et leur aide à la traduction, ainsi que tous mes amis russes et français qui m'ont aidée et encouragée durant mon travail sur ce livre. ■



Geoffrey Rieb occupe une place de choix parmi les quatre malgré-nous retenus par Louba. Très doué pour le dessin, il accompagne son récit de nombreuses illustrations qui sont autant de fleurons dans l'édition russe.

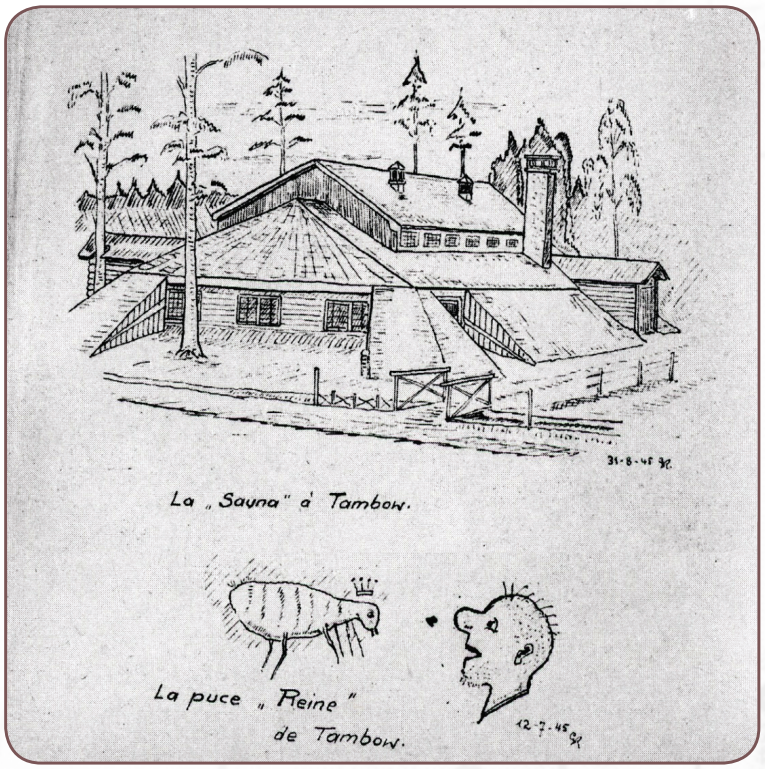
Ces croquis sont de deux natures. Les uns retracent la vie du camp : les paysages avec les baraques enterrées, le « sauna », l'appel, la corvée de soupe etc... Mais Geoffrey est aussi un scientifique et un technicien qui observe et nous livre parfois ses réflexions pour comprendre et éventuellement améliorer la vie quotidienne et les conditions de travail : réalisation d'une cuve de distillation pour la pâte à bois, calcul de rentabilité dans une ferme moyenne de 10 hectares, création d'une station météo, la mise au point d'une méthode pour calculer l'heure, la réalisation de cartes géographiques comme ci-dessus...

Quelques illustrations de Geoffrey Rieb

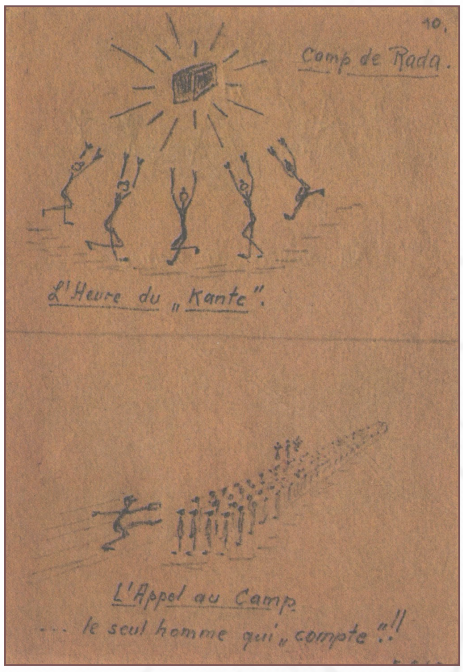
LA VIE DANS LE CAMP...

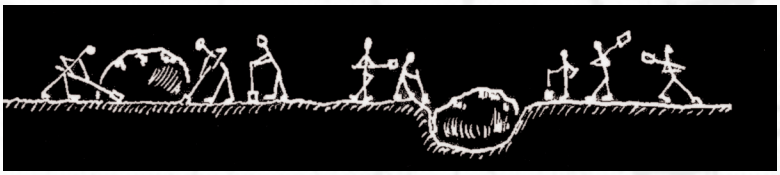


↑ Des barraques-bunkers pour se protéger du froid



↑ Le sauna

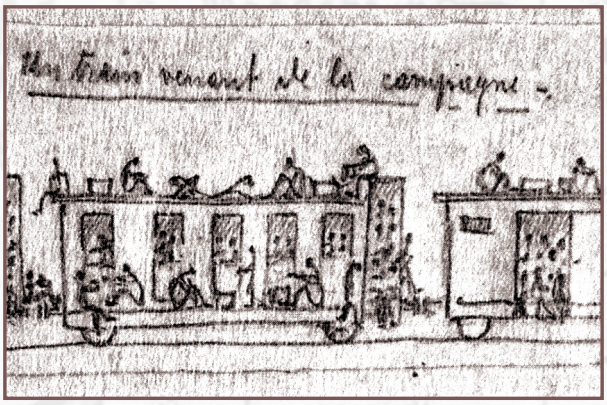




↑ Kommando au travail

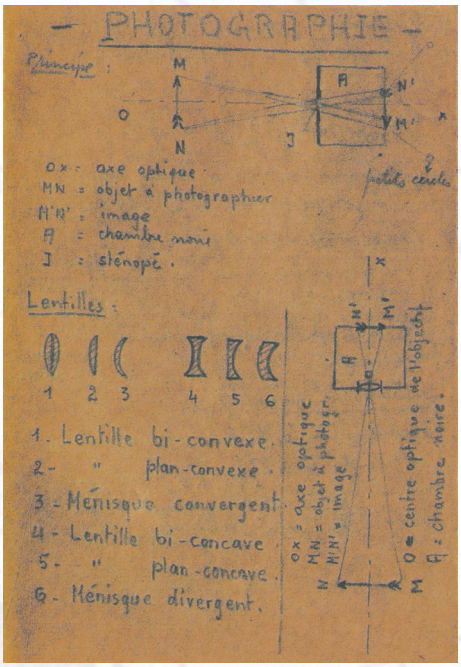
← Le lever du soleil

← L'appel

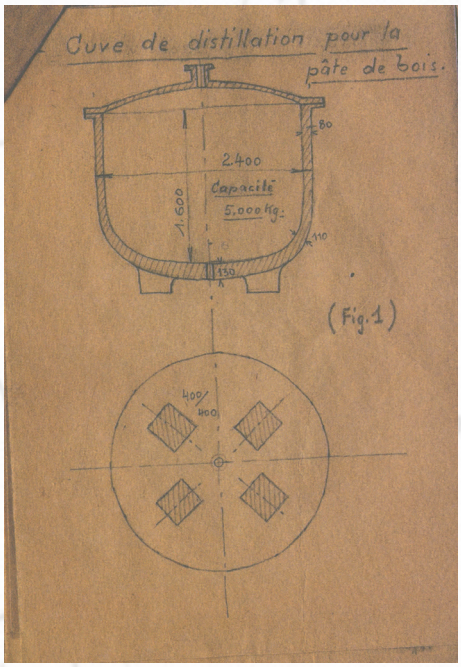


→ Kommando revenant du travail

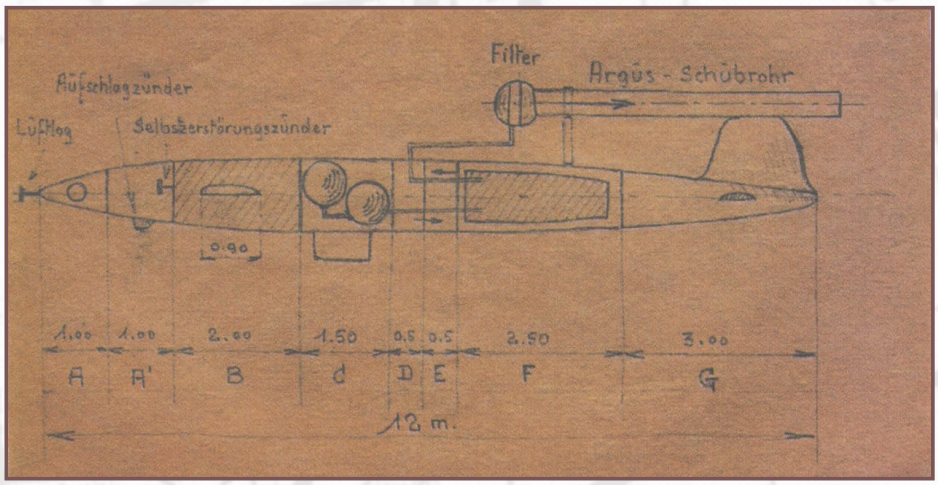
... MAIS AUSSI DES DESSINS SCIENTIFIQUES...



Travaux d'optique

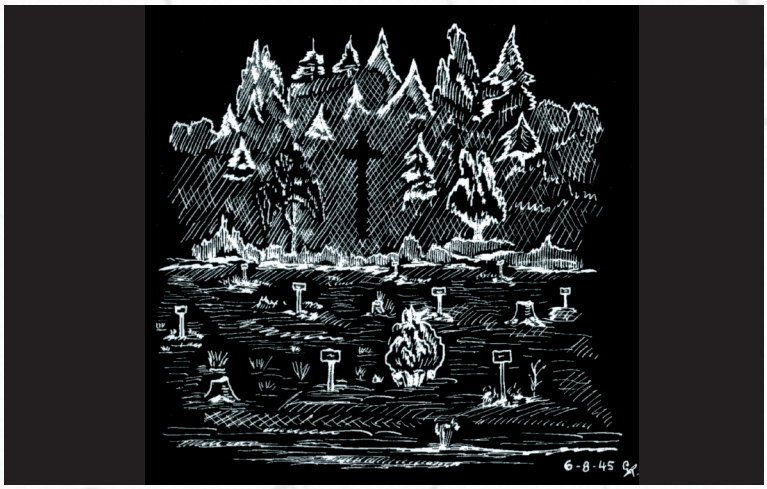


Projet de distillation pour de la pâte à bois



Plan schématique d'un avion

... ET UNE PENSÉE POUR TOUS CEUX QUI NE REVIENDRONT PAS...



Cimetière alsacien de Tambov

La Sippenhaft

Die Sipp

Un président qui ti

Lors de l'A.G de l'AMAM en mai 2018, les adhérents, en particulier les orphelins de malgré-nous, ont déploré que la Si ou de désertion, était certes présent

Le président A.Ferry s'est alors engagé à faire placer un grand panneau,

Deux mois plus tard le panneau étai

LA SIPPENHAFT OU SIPPENHAFTUNG

« Responsabilité du clan » ou « De la parenté »
Originaire du Moyen-Âge germanique, cette pratique réapparaît, en complément du § 5 de la Kriegssonderstrafrechtsverordnung (ordonnance exceptionnelle de droit pénal en temps de guerre, septembre 1939) dans le corpus légal de l'Allemagne nazie.

En Alsace Moselle, la publication de l'ordonnance sur le service militaire obligatoire est complétée par diverses annonces de sanctions contre les réfractaires mais aussi contre leurs proches : arrestations, condamnations, y compris à mort ou exécution sur places des évadés repris.
Enfin, le 1er octobre 1943, Les Gauleiter Wagner et Bürckel publient l'ordonnance consacrant la responsabilité collective de la famille en cas de défaillance d'un appelé : déportation en Pologne et en Silésie, confiscation des biens, comparution devant le « Sondergericht » (Tribunal d'exception), tel est le sort réservé aux parents et à la famille d'un jeune qui se soustrait à l'ordre d'appel dans la Wehrmacht ou qui n'auraient pas dénoncé leurs propres enfants.

Arrêté du 1 octobre 1943 concernant les mesures à prendre à l'encontre de ceux qui se soustraient à l'obligation militaire dans la Wehrmacht

En vertu de l'autorisation qui m'a été attribuée par le Fürher j'ordonne :

§ 1 : (1) Le chef de l'administration civile d'Alsace est autorisé à prononcer une interdiction de séjour sur le territoire alsacien à l'encontre de déserteurs, ainsi que de toute personne se soustrayant à l'obligation militaire ou à l'obligation de service de travail, et de leurs proches.

§ 1 : (2) L'interdiction de séjour a pour conséquence la migration dans le Reich de la personne de souche allemande, migration prononcée par le Reichsfürher SS, commissaire du Reich pour le renforcement du Volkstum (esprit) allemand. D'après l'ordonnance du 2 février 1943 (page 33 de l'ordonnance), les mesures sur les droits patrimoniaux (confiscation - dédommagement entre autres) concernent le traitement des biens de la personne de souche allemande expulsée d'Alsace dans le Reich.

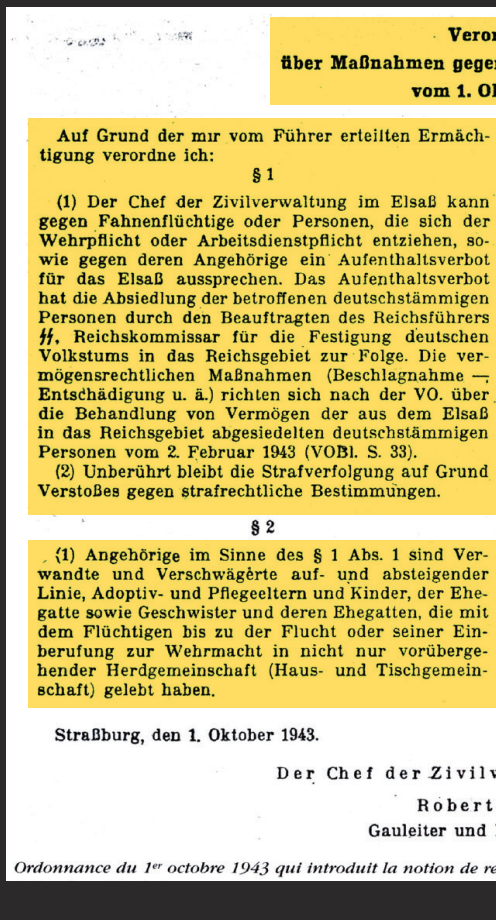
§ 2 : (1) Les proches sont d'après les §1 art.1 les parents et alliés par ligne ascendante et descendantes, les parents et enfants adoptifs ou d'accueil, le conjoint ainsi que ses frères et soeurs avec leurs conjoints, tous ceux qui ont vécu de façon permanente sous le même toit que le déserteur jusqu'à sa fuite ou jusqu'à convocation dans la Wehrmacht.

§ 2 : (2) Des proches qui peuvent prouver qu'ils ont sérieusement essayé de dissuader le déserteur ou qui ont tenté de faire échouer son crime sont exemptés (de la présente disposition).

DIE SIPPENHAFT OD

Die Sippenhaft hat ihren Ursprung im germ 5 der Kriegssonderstrafrechtsverordnung Körperschaft unter der

Im Elsaß-Lothringen wurde die Veröffentlichu von verschiedenen Strafen gegen die Fahnenf ergänzt : Verhaftungen, Verurteilungen, au Flucht gefassten Ausbrecher. Am 1. Oktober und Wagner die Verordnung über die Sippenh Polen oder nach Schlesien, Vermögensbesch Sondergericht. So waren die Strafen für die sich der Einberufung in die Wehrmacht entz denunzie



Vero
über Maßnahmen gege
vom 1. O

Auf Grund der mir vom Führer erteilten Ermächtigung verordne ich:

§ 1

(1) Der Chef der Zivilverwaltung im Elsaß kann gegen Fahnenflüchtige oder Personen, die sich der Wehrpflicht oder Arbeitsdienstpflicht entziehen, sowie gegen deren Angehörige ein Aufenthaltsverbot für das Elsaß aussprechen. Das Aufenthaltsverbot hat die Absiedlung der betroffenen deutschstämmigen Personen durch den Beauftragten des Reichsführers SS, Reichskommissar für die Festigung deutschen Volkstums in das Reichsgebiet zur Folge. Die vermögensrechtlichen Maßnahmen (Beschlagnahme —, Entschädigung u. ä.) richten sich nach der VO. über die Behandlung von Vermögen der aus dem Elsaß in das Reichsgebiet abgesiedelten deutschstämmigen Personen vom 2. Februar 1943 (VOBl. S. 33).
(2) Unberührt bleibt die Strafverfolgung auf Grund Verstoßes gegen strafrechtliche Bestimmungen.

§ 2

(1) Angehörige im Sinne des § 1 Abs. 1 sind Verwandte und Verschwägerte auf- und absteigender Linie, Adoptiv- und Pflegeeltern und Kinder, der Ehegatte sowie Geschwister und deren Ehegatten, die mit dem Flüchtigen bis zu der Flucht oder seiner Einberufung zur Wehrmacht in nicht nur vorübergehender Herdgemeinschaft (Haus- und Tischgemeinschaft) gelebt haben.

Straßburg, den 1. Oktober 1943.

Der Chef der Zivilv
Robert
Gauleiter und

Ordonnance du 1er octobre 1943 qui introduit la notion de re

penhaft The Sippenhaft

ent ses promesses

ppenhaft, cette loi établissant la responsabilité collective de toute la famille en cas de refus de l'incorporation de force
e mais peu visible dans le Mémorial.

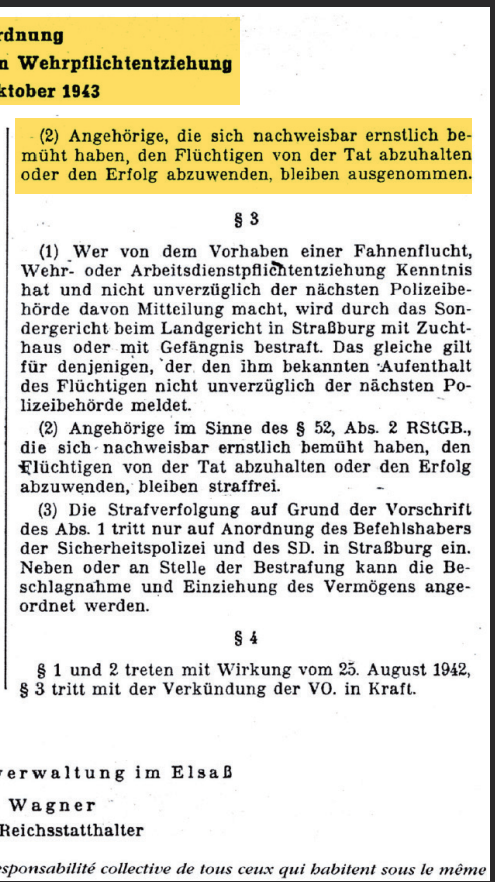
bien visible, dans la salle du conseil de révision des incorporés de force.

it en place. Nous le reproduisons ici.

ER SIPPENHAFTUNG

anischen Mittelalter. Ergänzend zum Absatz vom September 1939 trat sie im rechtlichen m Nazismus wieder auf.

ung des Verordnugsblatts über die Wehrpflicht lüchtigen, aber auch gegen deren Angehörige, ch zum Tode, oder Hinrichtungen der auf der r 1943 veröffentlichten die Gauleiter Bürckel haft wegen Fahnenflucht : Deportierung nach hlagnahme oder sofortige Vorführung vor dem Eltern oder für die Familie eines Jungen, der zoh, oder, weil sie ihre eigenen Kinder nicht rt hätten.



rdnung
n Wehrpflichtentziehung
ktober 1943

(2) Angehörige, die sich nachweisbar ernstlich bemüht haben, den Flüchtigen von der Tat abzuhalten oder den Erfolg abzuwenden, bleiben ausgenommen.

§ 3

(1) Wer von dem Vorhaben einer Fahnenflucht, Wehr- oder Arbeitsdienstpflichtentziehung Kenntnis hat und nicht unverzüglich der nächsten Polizeibehörde davon Mitteilung macht, wird durch das Sondergericht beim Landgericht in Straßburg mit Zuchthaus oder mit Gefängnis bestraft. Das gleiche gilt für denjenigen, der den ihm bekannten Aufenthalt des Flüchtigen nicht unverzüglich der nächsten Polizeibehörde meldet.

(2) Angehörige im Sinne des § 52, Abs. 2 RStGB., die sich nachweisbar ernstlich bemüht haben, den Flüchtigen von der Tat abzuhalten oder den Erfolg abzuwenden, bleiben straffrei.

(3) Die Strafverfolgung auf Grund der Vorschrift des Abs. 1 tritt nur auf Anordnung des Befehlshabers der Sicherheitspolizei und des SD. in Straßburg ein. Neben oder an Stelle der Bestrafung kann die Beschlagnahme und Einziehung des Vermögens angeordnet werden.

§ 4

§ 1 und 2 treten mit Wirkung vom 25. August 1942, § 3 tritt mit der Verkündung der VO. in Kraft.

erwaltung im Elsaß
Wagner
Reichsstatthalter

sponsabilité collective de tous ceux qui habitent sous le même

THE SIPPENHAFT OR SIPPENHAFTUNG

« Clan responsibility » or « kinship »
Originally from the Germanic Middle Ages, this practice reappeared, in addition to § 5 of the Kriegssonderstrafrechts-verordnung (exceptional order of criminal law in time of war, September 1939) in the legal corpus in Nazi Germany.

In Alsace Moselle, the publication of the ordinance on compulsory military service is supplemented by various announcements of sanctions against the refractory but also against their relatives : arrests, convictions, including death or execution on the spot of the recaptured escapees. Finally, on Oct 1st 1943, the Gauleiter Wagner and Bürckel published the ordinance establishing the collective responsibility of the family in the event of a personal failing of a conscript : deportation to Poland and Silesia, confiscation of property, appearance before the « Sondergericht » (Court of exception), such is the fate reserved to the parents and relatives of a young who avoid the Wehrmacht call order or who has not rat out their own offspring.

Order of 1 October 1943 concerning measures to be taken against those who escape military obligation in the Wehrmacht

According to the authorization given to me by the Führer I order :

§ 1 : (1) The head of the civil administration of Alsace is authorized to issue a residence ban in the Alsatian territory against deserters, as well as of any person escaping the military obligation or the obligation of service of work, and their relatives.

§ 1 : (2) The residence ban results in the migration into the Reich of the German origins person, a migration pronounced by the Reichsführer SS, Reich Commissioner for the reinforcement of the German Volkstum (spirit). According to the order of February 2nd, 1943 (page 33 of the order), the measures on the property rights (confiscation - compensation inter alia) concern the processing of goods and properties of the German ethnic person expelled from Alsace in the Reich.

§ 2 : (1) The relatives are, according to § 1 art. 1, parents and allies by ascending and descending line, adoptive or hosting parents and children, spouse and siblings with their spouses, all who have lived permanently under the same roof as the deserter until he leaves or until notification to attend the Wehrmacht.

§ 2 : (2) Relatives who can prove that they have seriously tried to dissuade the deserter or have attempted to defeat his crime ar exempt (from this regulation).

Routiers de l'absolu



Pierre DUFAY, chef départemental des F.F.I.

Le Clan Guy de Larigaudie à Belfort

Le 15 août 1944 les Routiers du district de Belfort célébraient la fête de l'Assomption en la Chapelle du Grippot. Le célébrant était leur Aumônier et chef de file, l'abbé Pierre DUFAY.
Ce lieu, adossé aux espaces subvosgiens du Ballon d'Alsace, était prédestiné à cette cérémonie. Pierre DUFAY avait en effet commencé son parcours sacerdotal à la paroisse de Giromagny au lendemain de son ordination.

A l'instant de la dispersion - on était à la veille du débarquement de l'armée de LATTRE en Provence - l'Aumônier allait devenir le Commandant DUFAY rejoignant le poste de commandement du Groupement des Forces Françaises de l'intérieur du Territoire de Belfort dans les montagnes environnantes. Au début de l'année 1944 le Colonel MAURIN, chef de la résistance de Franche-Comté, lui avait confié cette responsabilité.

L'abbé DUFAY était arrivé à Belfort en 1942 comme Aumônier du lycée et du district des scouts de France. De la maison des mouvements d'action catholique il avait fait un centre actif de résistance militante et spirituelle. Ces mouvements avaient un inspirateur, Jean FLORY, Curé de Montbéliard,proche du philosophe Maurice BLONDEL et dont l'influence est alors considérable. Ils ont notamment organisé une filière vers la frontière suisse au service de réfugiés menacés. En ce 15 août les Routiers de Belfort sont prêts à se joindre au combat des libérateurs, ils en connaissent le prix et déjà plusieurs d'entre eux l'ont payé de leur liberté ou de leur vie.

Du spirituel au temporel

Ils étaient deux frères Pierre et Claude HARTWEG, issus de la Jeunesse étudiante chrétienne, qui se préparent au sacerdoce au Séminaire des Carmes à Paris. En juillet 1943 ils décident de rejoindre l'Afrique du Nord par l'Espagne, Pierre écrivant alors: « Nous avons refusé un ordre nouveau, incompatible avec celui du Christ ».

Mais à proximité de la frontière espagnole la police allemande les arrête pour les séparer à tout jamais. De Compiègne, Pierre est dirigé sur Buchenwald où il meurt d'épuisement fin janvier 1944.

Quant à Claude, fervent de la réflexion philosophique, il est au séminaire tourmenté par les épreuves qui assaillent la France et l'Eglise. Avant d'être transféré au camp de Flossenbourg il adresse un dernier message à ses parents. Atteint du typhus il meurt le 7 Mars 1945.

Ancien routier et déjà jeune médecin Fernand BELOT se retrouve à Lyon en 1940 et dès l'année suivante diffuse la brochure de MARITAIN « À travers le désastre » puis s'engage dans l'aventure de Témoignage Chrétien.Il rencontre l'archevêque de Varsovie, réfugié en France, qui lui remet les documents contribuant au cahier sur la Pologne,édité par T.C. En mai 1944 il est arrêté et exécuté à Communay. C'était un intellectuel chrétien.

La famille de Bernard BRAUN est démocrate chrétienne et résistante. Rejoignant DUFAY dans son maquis Bernard est vite arrêté et torturé dans la maison familiale de Giromagny. Transféré à Schirmeck puis en Bavière il y meurt le 15 avril 1945 en ayant témoigné au quotidien de son immense générosité.

En janvier 1944 Pierre DUPONT est en classe préparatoire au Lycée Ste Geneviève de Versailles. Le scoutisme est pour lui l'expression la plus vivante de sa foi religieuse et c 'est dans cet esprit qu'il a vécu l'office du 15 août. Une semaine avant de rejoindre DUFAY il écrit à sa

mère : « Le monde attend le témoignage que les chrétiens vont porter ». Mais le groupe de résistance auquel il appartient est débusqué par une patrouille allemande. Il est blessé et achevé au revolver.

En route vers la liberté

Au début du mois de septembre DUFAY rassemble les effectifs de son Groupement du côté du Massif de la Haute Planche adossé aux Ballons de Servance et d'Alsace. Mais leurs moyens sont faibles et manifestent le dénuement qui paralyse leurs ambitions et leur action : c'est le destin et la tragédie de la Résistance.

A la fin du mois le Commandant prononce la dissolution du maquis et assigne à ses combattants un autre objectif: rejoindre la Première Armée en Haute Saône ou dans le Doubs, en franchissant les lignes allemandes ou par le détour du territoire suisse. Quelques semaines plus tard ils se regroupent à Lure pour former le Commando Belfort de la Brigade d'Alsace-Lorraine, qui sera dirigée par DUFAY. Ils vont participer à la libération de Belfort et le 20 novembre Yves HENNIN et Pierre KAMMERLOCHER meurent en combattant. Plus tard en février Maurice BRENET connaitra le même sort lors de la bataille de Mulhouse en franchissant l'Ill. Il avait 19 ans.

Le 31 décembre, alors que Français et Américains s'opposent sur le sort de Strasbourg, pour quelques heures DUFAY rejoint à Hochfelden une famille amie qui l'avait accueilli à Belfort dans le cadre du scoutisme et de la clandestinité. En rejoignant Malraux du côté d'Erstein l'Abbé - Commandant DUFAY meurt d'un accident de véhicule et c'est son ami Pierre BOCKEL qui l'inhumera à Plobsheim.

Au printemps 1946, le Ministre des Armées Edmond MICHELET, épinglera la médaille de la Résistance sur l'étendard du Clan Guy de la Rigaudie. ■

Bernard Veit

Ils ont fait le don de leur vie



A propos de l'article de Bernard Veit dans le Courrier du Mémorial n°32 p.12-13, on pourrait compléter en rajoutant que dans les troupes de choc/commandos s'étaient réengagés 200 des 1500 (libérés du camp de Tambov en juillet 1944 arrivés à Alger fin août) qui ont participé à la libération du Nord Franche-Comté et de l'Alsace, et ont poursuivi jusqu'en Allemagne.

Lors des terribles combats de Cernay et de Jebsheim, entre autres, on retrouve des anciens Malgré-nous, avec parmi eux des tués et des blessés.

Emile Roegel

Réconciliation : l'ADN de l'Europe

COLLOQUE DU 13 OCTOBRE 2018 AU MÉMORIAL DE SCHIRMECK ET AU MONT STE ODILE, EN PARTENARIAT AVEC



En cette année 2018 nous célébrons le 100ème anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Aux lendemains des guerres qui ont traversé l'Europe, la valeur de la réconciliation s'est finalement imposée pour construire une communauté et faire avancer la civilisation européenne. Cette valeur a été au centre de notre rencontre du 13 octobre 2018 au Mémorial Alsace-Moselle et au Mont Ste Odile, rencontre organisée par François Brunagel, président de l'association DECERE (DÉmocratie, Construction Européenne, REligions) et Marcel Spisser, président l'AMAM.

La journée a débuté par une visite guidée du Mémorial, destinée à se remémorer le contexte historique propre à cette région frontalière qui a évolué de la guerre à la construction de l'Europe.

Après la visite du Mémorial Alsace-Moselle, nous nous sommes interrogés sur cette valeur morale spécifique qu'est le pardon dans la culture européenne et qui interpelle d'autres civilisations. Au Mont St Odile, le débat fut passionnant entre :

Joseph Daul, président du parti populaire européen (PPE), Akiyoshi Nishiyama, professeur d'histoire à l'Université de Tokyo, Etienne François, professeur émérite d'histoire à l'Université Paris - I et à l'Université Libre de Berlin, et Sylvain Schirmann, professeur d'histoire des relations internationales à l'IEP de Strasbourg, titulaire d'une chaire Jean Monnet.





↑ De gauche à droite :

Bernard SENELLE,
Akiyoshi NISHIYAMA
Joseph DAUL
Sylvain SCHIRMANN
Étienne FRANÇOIS
Marcel SPISSER

↑ Au Mont Ste Odile

Au Mémorial →

Réconciliation en Europe Réconciliation en Asie de l'Est :

DES ITINÉRAIRES DIFFÉRENTS

La contribution du professeur Akiyoshi Nishiyama était très attendue ; nous la publions dans son intégralité.



I

Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand honneur et une joie pour moi d'être invité à ce colloque et de pouvoir être présent parmi vous en ce moment. Je voudrais en remercier très chaleureusement mon ami Marcel Spisser et en même temps vous prier de m'excuser si mon français n'est pas assez fluide pour m'exprimer librement. J'ai donc préparé un texte que je vais lire en grande partie. Mon exposé sera moins dynamique, mais j'espère néanmoins que ma lecture sera suffisamment compréhensible.

Je voudrais d'abord me présenter en quelques mots : J'ai commencé ma carrière universitaire au Japon avec un doctorat sur l'histoire de l'Alsace-Lorraine. A l'université de Tokyo j'avais étudié l'histoire allemande et je voulais choisir pour sujet de ma dissertation l'histoire de cette région frontalière entre l'Allemagne et la France. Pour les Japonais d'un certain âge et jusqu'à ma génération de cinquantenaires, l'Alsace est connue grâce à la pièce d'Alphonse Daudet « La dernière classe », que nous avons lue à l'école primaire. Partant de l'histoire allemande, je voulais savoir comment les choses avaient changé après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, en centrant ma recherche sur la politique scolaire.

Grâce à une bourse du DAAD je suis arrivé en Allemagne en été 1995, à l'université de la Sarre. Pourquoi à Sarrebruck, parce que j'avais plus de chance d'obtenir avec mon allemand une bourse en Allemagne qu'avec mon français catastrophique en France. De plus, il existait là un projet de recherche très attractif sur l'histoire transfrontalière, piloté par l'espace Sarre-Lorr Lux. Mais pour pouvoir travailler sérieusement dans les archives d'Alsace et de Lorraine, j'ai déménagé à Kehl au début de l'année 1996. Je ne pouvais pas habiter directement à Strasbourg, car le DAAD exigeait que ses boursiers résident en Allemagne. Je suis donc resté à Strasbourg-Kehl jusqu'à l'automne 1997, en traversant quotidiennement, et presque sans contrôle, la frontière franco-allemande par le pont de l'Europe, le plus souvent en bus, mais quelquefois à pied. De la sorte, je pense que je me situais tout en haut dans la liste des frontaliers japonais, du fait que le Japon, un état insulaire, n'a pas de frontières terrestres avec des voisins.

Si je compare autrefois avec aujourd'hui, à environ 22 ans d'écart, je constate beaucoup de progrès en dépit des tensions et des régressions auxquelles on est confronté par moments. A l'époque il n'y avait pas l'euro et dans mon porte-monnaie se trouvaient à la fois des francs et des Mark, ce qui n'était guère commode. Le nouveau bâtiment Louise Weiss du Parlement européen, encore en construction à l'époque, se dresse maintenant avec sa belle architecture au bord de l'Ill. Après la construction de la Passerelle de l'Amitié pour piétons à l'occasion de l'ouverture du Jardin des Deux Rives en 2004, l'année dernière le tram est enfin -ou à nouveau - arrivé jusqu'à Kehl. Il existe donc à présent quatre ponts, à peu de distance les uns des autres, ce qui me semble symboliser l'intensité des échanges entre les deux pays.

Un autre symbole de l'amitié franco-allemande serait le livre d'histoire franco-allemande, proposé par le Parlement franco-allemand des Jeunes à l'occasion du 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée et publié en 3 volumes de 2006 à 2011. C'est précisément grâce à ce projet de livre scolaire que j'ai fait la connaissance de mes deux amis Marcel Spisser et Etienne François. Je les avais contactés parce que je participais à un projet de recherche japonais sur les livres d'histoire transfrontaliers et ils ont réagi très amicalement : Etienne est venu au Japon donner des conférences sur les livres d'histoire scolaires et Marcel m'a introduit au lycée Jean-Monnet où j'ai pu assister à un cours d'histoire se fondant sur ce manuel.

⇢

Il est regrettable que ce manuel n'ait pas atteint la diffusion attendue, mais il a précisément trouvé un écho très fort en tant que projet politique-phare en Asie de l'Est, où l'histoire et ses manuels scolaires unissent moins qu'ils ne divisent. Le premier volume de cet ouvrage a été traduit en japonais en 2008 et le second en 2011. Ce fut aussi le cas en Corée du Sud, du moins pour le premier volume. Ce qui m'intéresse avant tout du point de vue didactique, c'est qu'on y propose des perspectives plurielles qui permettent et thématisent des interprétations différentes concernant les événements historiques. Même si ces manuels binationaux ne devaient pas remporter le succès commercial espéré, j'espère que cette méthode sera retenue à l'avenir dans les livres d'histoire de chaque pays.

Je connais Marcel non seulement à cause du manuel d'histoire, mais aussi grâce au Mémorial que nous avons visité ce matin. Ayant travaillé sur l'histoire de cette région, je m'intéresse à ce Mémorial depuis sa construction en 2005. Je l'ai visité plusieurs fois, et j'y ai emmené mes étudiants et collègues. Rétrospectivement le projet du Mémorial a été engagé précisément à l'époque où je séjournais en Alsace en 1996 et 1997. A l'époque j'étais davantage occupé à consulter les documents d'archives concernant mon sujet de recherche qu'à m'intéresser à des initiatives cultivant la mémoire de la région ; j'avais néanmoins lu avec intérêt, entre autres, l'article des DNA ou des Saisons d'Alsace sur le pèlerinage à Tambov, le dialogue avec Oradour-sur-Glane ou le scandale historique d'Alfred Töpfer et j'avais regardé à la télévision la saga « Les Alsaciens et les deux Mathilde ». En fait, j'ai pu profiter de ma résidence à la frontière pour élargir mon horizon. Précisément à la frontière, il m'a été possible de mieux comprendre ou du moins autrement qu'à Berlin ou à Paris, à plus forte raison qu'au Japon, que la transformation de « l'ennemi héréditaire » en « ami héréditaire » ne s'est pas faite si facilement ni sans frictions, et combien le chemin de l'entente et de la réconciliation a comporté de tensions et de moments difficiles.

A présent, on m'a demandé de commenter la situation en Asie de l'Est après 1945 concernant la réconciliation, dont on peut dire qu'elle est toujours en suspens. Dans ce qui va suivre je m'efforcerai de m'en acquitter en relevant quatre aspects qui me paraissent caractéristiques pour l'Asie de l'Est, par comparaison avec l'Europe, ou plutôt avec l'Allemagne et la France : premièrement, l'imbrication du national et du colonial ; deuxièmement, la constellation de la Guerre froide, troisièmement, l'Asie en tant que concept d'espace. Je m'attacherai ensuite à la situation actuelle qui peut s'entendre comme la globalisation du conflit régional des mémoires.

II

Ce qui distingue historiquement la situation de l'Asie de l'Est de celle de l'Europe ou de l'Europe de l'Ouest, c'est qu'il ne s'agit pas seulement d'Etats nationaux ou de nationalismes, mais également et principalement de domination coloniale. Taiwan est devenue une colonie japonaise après la première guerre sino-japonaise de 1894/95, l'état impérial coréen est d'abord devenu un protectorat japonais après la guerre russo-japonaise de 1904/1905, puis en 1910 une colonie. En Chine également le Japon a marché sur les traces des grandes puissances européennes par l'élargissement de ses concessions, qui

La réalisation d'un manuel d'histoire franco-allemand a d'emblée intéressé nos amis japonais. Ils ont rapidement traduit le livre et organisé des rencontres tantôt à Paris, tantôt à Tokyo comme sur les photos ci-dessous en mars 2008.



La délégation japonaise, avec de gauche à droite : Mme KAWAGUCHI, Mr SUGIMORI, Mr UEGAKI, Mr SUZUKI et Mme HIROTA



La délégation française, avec de gauche à droite : Mr JOYEUX, Mme TABARLY, Mme ALLAIN-CHEVALLIER, Mr SPISSER, Mme LAMBIN, Mr LAMBIN et Mme SADOWSKI-PEUL

conduisit finalement en 1932 à la création du Mandchoukuo, bien que l'Etat souverain chinois continuât d'exister et qu'il menât depuis 1937 la deuxième guerre sino-japonaise.

Dans ce contexte je voudrais mentionner qu'en 1911, soit un an après l'annexion, le gouvernement général en Corée a chargé un historien japonais de rédiger un rapport sur la situation de l'enseignement dans les territoires frontaliers de l'Empire allemand ; cet historien qui, cent ans avant moi avait été formé dans la même université de Tokyo et dans le même Institut d'Histoire, s'est rendu à cet effet à Strasbourg ainsi que dans les provinces de la Prusse orientale. Bien que le gouvernement allemand ne l'eût pas autorisé à visiter des écoles, il rassembla sur place la documentation adéquate dont il se servit pour écrire son rapport. Dans ce dernier, il décrit de façon détaillée l'enseignement bilingue pratiqué dans la vallée de la Bruche et les débats intellectuels suscités autour de l'identité alsacienne, « das Elsässertum »

En réalité, ce n'était pas la première fois que le Japon s'intéressait à l'Alsace -Lorraine. Déjà, lors de l'annexion de Taiwan en 1895, on considérait l'Alsace-Lorraine et l'Algérie comme des modèles potentiels dans la perspective du « prolongement de la Métropole », bien que cette option ne fût finalement pas retenue. Il est intéressant de noter qu'à la veille de la première guerre mondiale le gouvernement général de Taiwan s'est tourné vers les colonies d'outre-mer des grandes puissances européennes, principalement de l'Empire allemand ; le gouvernement de la Corée s'est également intéressé aux territoires frontaliers sur le continent européen, dans lesquels se manifestaient des conflits nationalistes et ethniques. L'Alsace-Lorraine en constituait un exemple, même si on trouvait davantage d'aspects parallèles dans les provinces de la Prusse orientale avec la présence du nationalisme polonais .En 1924, dans une publication du gouverneur général de la Corée portant sur la politique polonaise de la Prusse, on peut lire : « Entre les relations de la Pologne vis-à-vis de la Prusse et celles des Coréens vis-à-vis de la métropole japonaise il existe des similitudes, mais il faut néanmoins dire que les relations nippo-coréennes sont plus étroites et plus paisibles. » Parmi les onze points cités dans la rubrique des caractéristiques communes ou des similitudes, on trouve également des remarques de ce type : « Le peuple dominant et le peuple dominé sont tous les deux civilisés, mais par contre : « A l'époque de l'annexion le peuple dominant était socialement et culturellement supérieur au peuple dominé », ou encore : « Du fait que le territoire était frontalier avec la métropole, on ne l'a pas considéré comme une colonie au sens général, mais comme une partie de la métropole », et en même temps « ce territoire se trouve à l'avant-poste de la défense du pays. »

En dépit de ces propos de circonstances qui visaient à distinguer le Japon comme puissance asiatique des puissances coloniales occidentales, Taiwan et la Corée sont restés des colonies jusqu'à la fin de la domination japonaise. Les deux territoires n'avaient aucune autonomie, ils n'étaient pas représentés au Parlement à Tokyo. Alors que la guerre se poursuivait depuis 1937, de plus en plus d'habitants furent mobilisés, également comme travailleurs en service obligatoire. Une histoire coloniale de cette nature fournit certainement des préalables différents pour une relecture transnationale du passé.

L'historien japonais qui avait rédigé le rapport évoqué est revenu en Alsace à l'automne 1922. Dans son récit de voyage, il raconte comment le retour de l'Alsace à la France avait modifié l'aspect urbain de Strasbourg avec des noms de rues, de places et d'enseignes de magasins en français. Il fit également une excursion une dans les Vosges et s'arrêta dans ce couvent du Mont Sainte Odile. Il y rencontra une chorale locale et s'entretenant avec les membres de cette chorale dans une atmosphère conviviale, il demanda pourquoi ils portaient encore l'insigne du temps allemand sur la poitrine mais ne chantaient que des chants français. Il en conclut que la région frontalière Alsace-Lorraine avait un destin tragique.

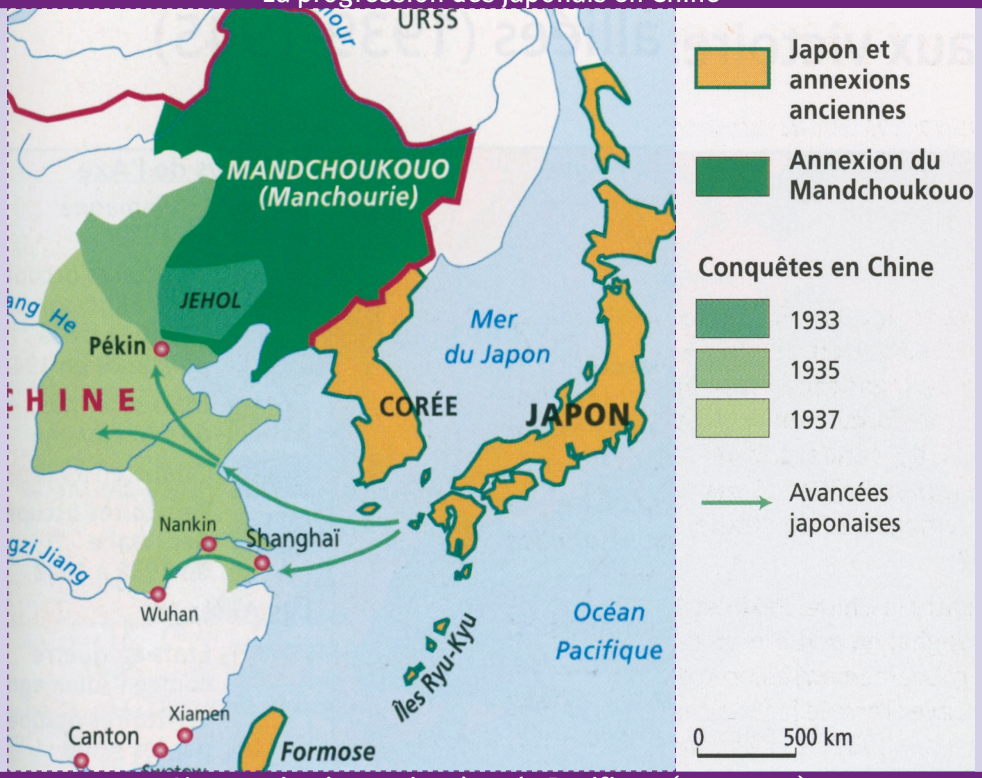
III

Bien entendu, les préalables que constituent des circonstances historiques différentes ne peuvent pas tout expliquer. On devrait plutôt prendre aussi en considération la manière dont on a interprété le passé et dont on le garde en mémoire.

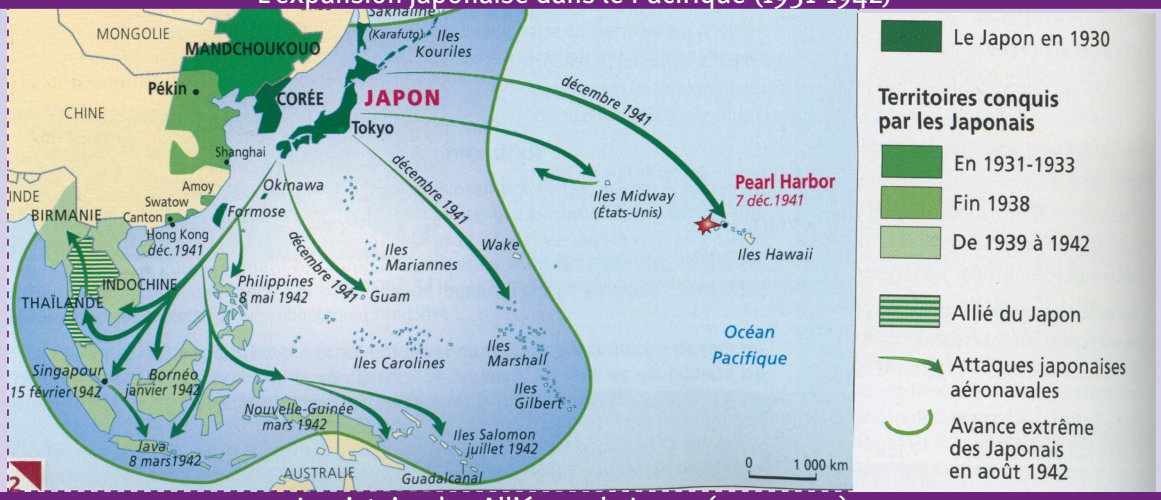
Après la deuxième Guerre mondiale en Asie comme en Europe a régné la Guerre froide. Mais en Asie elle fut souvent chaude : il y eut la guerre civile en Chine, la guerre de Corée et la guerre du Vietnam. A la suite des deux premières s'instaura en Asie de l'Est la constellation régionale de la Guerre froide, qui a perduré jusqu'à présent. On n'a pas partagé le pays du vaincu de la deuxième guerre, le Japon, mais celui des vainqueurs, à savoir la Chine et la Corée, libérée du Japon. Le partage territorial du côté de ceux qui avaient été autrefois agressés et colonisés a renforcé la tentation de ces états nés de la partition de chercher leur justification historique dans l'hostilité à l'impérialisme et au nationalisme japonais. Ce parti pris antijaponais dans la politique et la société de ces pays est sujet à fluctuation à certains moments, mais en cas de difficultés intérieures il est souvent instrumentalisé. Dans ce contexte, Taiwan qui est isolé du

⇢

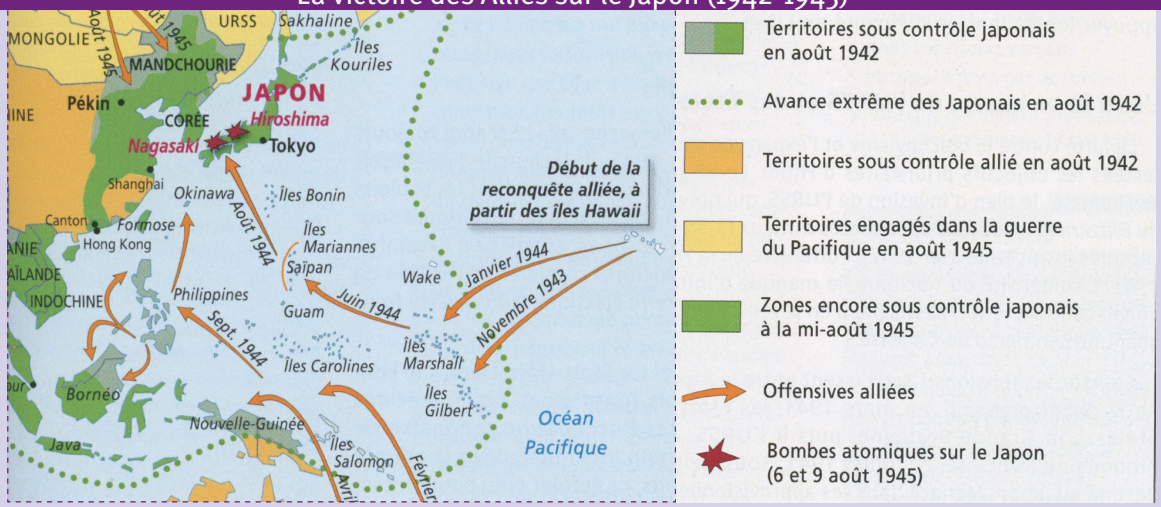
La progression des japonais en Chine



L'expansion japonaise dans le Pacifique (1931-1942)



La victoire des Alliés sur le Japon (1942-1945)



Cartes tirées du Manuel franco-allemand de Première de Nathan.

fait de sa politique extérieure constitue une exception ; de plus, le souvenir de la domination coloniale japonaise a été occultée dans une certaine mesure par celui de la répression infligée aux anciens Taiwanais par le parti national venu se réfugier depuis le continent.

Le Japon qui n'a pas connu de partition était fortement attaché aux Etats-Unis pour sa sécurité. Bien que ces derniers eussent lancé leurs bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, on ne vit pas se manifester un fort ressentiment contre eux , à l'exception d'organisation de gauche ; mais cela a permis aux Japonais de se considérer comme des victimes de guerre. Dans les pays asiatiques voisins Hiroshima ne suscita guère de réaction, ou fut plutôt perçu positivement à l'image de ce qui s'est passé aux Etats-Unis, parce que les bombes atomiques accéléraient la défaite du Japon de façon décisive et délivraient ainsi de l'agression japonaise. En revanche, pour l'Europe Hiroshima symbolisa d'emblée l'horreur de la guerre atomique.

Dans le contexte de sa politique extérieure liée aux Etats-Unis la politique japonaise se caractérisa par sa stabilité conservatrice. Le LDP conservateur resta toujours au pouvoir jusqu'après 1993, ensuite pour de courtes périodes, de 1993 à 1994, puis du côté de l'opposition de 2009 à 2012. A mon sens, cette stabilité a rendu moins dynamique et a laissé moins de marge de manœuvre à la politique extérieure japonaise par rapport à l'Allemagne de l'Ouest, où la coalition sociale-libérale sous Willy Brandt, grâce à sa « Ostpolitik », a fait avancer l'entente par-delà le Rideau de fer, principalement avec la Pologne, en créant une commission germano-polonaise pour les manuels scolaires. Il est vrai que les années 70 furent aussi pour le Japon une période de détente : en 1972 peu de temps après le choc Nixon, fut rédigée une déclaration commune sino-japonaise, sur la base de laquelle on a abouti à la signature d'un traité de paix en 1978. Il y est fait état du repentir et de la responsabilité du Japon pour le dommage infligé au peuple chinois pendant la guerre. Alors qu'avec la Corée du Nord la réparation matérielle n'a pas encore pu être réglée jusqu'aujourd'hui, elle l'a été avec la Corée du Sud dans le cadre du traité fondamental de 1965, mais il reste un sujet de contestation, si on considère que ce traité a rendu caduque le droit à revendiquer des indemnités individuelles pour les travailleurs et les prostitués de force.

Après la normalisation des relations diplomatiques, lors de visites d'état l'expression du repentir et de la responsabilité a été reformulé de façon répétée ; mais des déclarations apologétiques des politiciens du parti de droite LDP au sein du cabinet ont fait douter de la sincérité du comportement du gouvernement japonais. Ce scepticisme a atteint son apogée, lors de la visite en 1985 du Premier ministre Nakasone au temple de Yasukuni, qui entretemps avait accueilli dans son sanctuaire en tant que morts pour la patrie les dépouilles des condamnés à mort par le Tribunal de Tokyo en 1947. Cette visite a pris au Japon comme en Asie de l'Est une grande ampleur. Et cela précisément au moment où l'image de l'Allemagne faisant son autocritique par le discours de président de la République fédérale Richard Weizsäcker (malgré l'affaire Bittburger) est découverte au Japon et utilisée comme l'exemple qui contraste avec l'absence de la « Vergangenheitsbewältigung » de la part du Japon, qui n'assume pas son passé.

La stabilité conservatrice de la politique japonaise a également accentué le contraste entre le gouvernement et le syndicat des enseignants. Ce dernier était très représenté dans les sciences historiques où le courant marxiste avait gagné de l'influence après la guerre mondiale, de sorte que l'approche critique de l'histoire nationale, comme l'historien allemand Sebastain Conrad le souligne, a commencé plus tôt au Japon qu'en Allemagne. Cependant dans cette situation conflictuelle, le manuel d'histoire qui avait été rédigé par ce cercle ne fut pas autorisé en raison d'une « présentation trop négative des faits » ; le procès intenté devant la justice pour ce refus a duré 33 ans (1963-1996), il est même mentionné dans le livre des records de Guiness comme le procès le plus long. Le corps enseignant n'a donc pas été reconnu au Japon comme un partenaire officiel de la politique de l'éducation, à la grande différence de l'Allemagne où les initiatives de la société civile participent aux dialogues transnationaux et à l'organisation des échanges entre les jeunes. Ce fossé existe au Japon comme par le passé ; les dialogues, s'ils existent, sont menés séparément du côté de l'état et du côté de la société civile, de sorte qu'il est difficile de les développer et de les faire aboutir. Par ailleurs, les réseaux transnationaux non étatiques que les églises chrétiennes possèdent en Europe et qui ont joué un rôle important dans le processus de la réconciliation sont peu développés en Asie.

Les problèmes territoriaux constituent un autre obstacle de taille pour les rapprochements. Après la deuxième guerre mondiale cet obstacle avait pratiquement disparu entre l'Allemagne et la France. Concernant la frontière avec la Pologne le gouvernement allemand a reconnu la ligne Oder-Neisse et l'a confirmée après la chute du Mur. Il en est autrement en Asie de l'Est, même si le conflit russo-chinois à propos de la frontière de la région

[1] Takeshima est le nom japonais de ce groupe d'îles considéré comme un trésor national japonais), alors que son nom coréen est Dokto.

⇢

du fleuve Ussuri (un affluent de l'Amour) a été réglé pacifiquement en 2004. Le Japon a de tels problèmes avec la Corée du Sud (Dogdo/ Takeshima), avec la Chine (Diayuta/Senkaku) et avec la Russie(les îles Kouriles). Ces territoires, à l'exception des îles Kouriles dont la population est en voie de disparition, n'ont pas vécu l'exil ou le déplacement des habitants comme en Allemagne, et les autres îles sont même inhabitées. Néanmoins les nationalismes territoriaux jouent un rôle important dans les sociétés des pays concernés, où ils sont liés à la présence présumée de ressources sous la mer et à la politique sécuritaire. Par exemple le cas de Dokto / Takeshima, qui est de facto en possession de la Corée : En 2004, la préfecture de Shimane, dont l'île devait faire partie, déclara le 22 février « jour de Takeshima » pour rendre la population japonaise attentive au problème et presqu'en même temps le ministre de la culture japonais a rendu obligatoire qu'on enseigne dans les collèges que l'île appartient au Japon, ce qui attira les protestations du gouvernement coréen et de son opinion publique. Par ailleurs, j'ai moi-même pu assister l'an dernier dans le train qui va de la gare centrale de Séoul à l'aéroport à la projection d'un vidéoclip (sous-titrée en anglais) censé « éclairer » le problème de Dokto. Les problèmes territoriaux sont donc subsumés sous l'angle de cette figure symbolique qui montre que le droit est « de notre côté ». L'entente est ainsi rendue plus difficile. Bien que l'Europe ait connu de tels problèmes et en connaisse encore, ils n'ont pas pesé fondamentalement sur les relations entre les pays (Gibraltar pour la Grande-Bretagne, la question de la forêt du Mundat entre la France et l'Allemagne qui ne fut réglée que dans les années 1980).

IV

Je voudrais enfin évoquer le concept « d'Asie » par rapport à celui « d'Europe » . Même si l'historien Tony a eu raison de mettre en garde contre la glorification d'une histoire réussie de l'intégration européenne depuis 1945, la réconciliation franco-allemande est incontestablement allée de pair avec l'intégration européenne. C'est en institutionnalisant l'Europe qu'on a voulu effacer les antagonismes franco-allemands. Peut-on trouver des aspects similaires en Asie ?

L'étymologie du mot Asie n'est pas élucidée clairement. On sait que les Grecs et les Romains employèrent ce mot pour désigner les territoires et les populations situés à l'Est de la Méditerranée (Asia minor et Asia major) sans prendre en compte l'Inde, la Chine et le Japon. Bien que par la suite le concept fût élargi en direction de l'Est,« l'Asie » resta longtemps une appellation étrangère. Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle, lorsque sous la pression de l'Europe on commença à faire éclater l'organisation étatique de l'Asie sous hégémonie chinoise que le concept se répandit aussi en Asie. En réaction contre ce courant (venu de l'Occident), au tournant du XXe siècle apparut le « panasiatisme » qui se définissait comme hostile à la conquête européenne, à savoir que les peuples asiatiques devaient s'unir pour se défendre contre les puissances colonialistes européennes. Parmi les protagonistes panasiatiques se trouvaient aussi bien des Japonais que des Chinois, des Coréens ou des Indiens. Lorsqu'on tenta de définir les valeurs asiatiques, l'Europe servit de contre-exemple : L'Asie pacifique contre l'Europe militariste, l'Asie aimant l'ordre contre l'Europe individualiste, etc ;

Ce discours n'est pas sans rappeler le nationalisme allemand qui a opposé la culture allemande à la civilisation occidentale. Mais tandis que l'idée de la nation allemande supposait une unité linguistique et culturelle, l'espace asiatique était trop immense pour postuler, au-delà du front anti-européen, une unité linguistique allant de la Turquie jusqu'au Japon. Mais même réduit à l'Asie de l'est, où historiquement la culture chinoise a exercé une grande influence, la politique du pouvoir et le nationalisme de certains états a empêché un engagement solidaire. Le Japon en fournit un exemple-type. Au cours de la modernisation du pays et des succès militaires engrangés, on vit grandir chez les Japonais la fierté de leur appartenance et le fait qu'ils se considérèrent de plus en plus comme les guides des peuples opprimés d'Asie. Mais il s'y associait aussi un sentiment de supériorité qui les faisaient regarder de haut les Chinois et les Coréens et les considérer comme des peuples incapables de se réformer. A ce titre le slogan de l'érudit Yukuchi Fukuzawa : « Loin de l'Asie, rejoignons l'Europe » est parlant. Cette contradiction que traduisent déjà les propos du gouverneur général de Corée cités plus haut trouva son apogée dans le concept de la « sphère de prospérité de la grande Asie de l'Est » pendant la deuxième guerre mondiale.

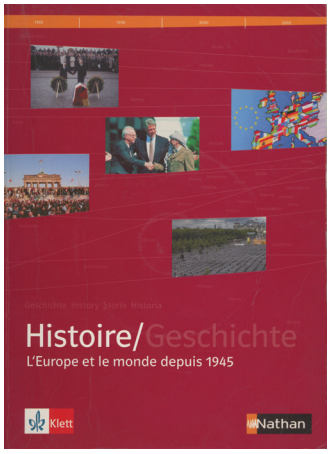
Après 1945 l'Asie de l'Est resta surtout un concept spatial stratégique, comme je l'ai indiqué dans le paragraphe sur la Guerre froide. Le traité de paix sino-japonais de1978 contient une clause « antihégémonique » proposée par la Chine, controversée par ailleurs, qui stipule que les deux états ne laisseront s'imposer aucune puissance hégémonique en Asie de l'Est. Par la suite l'alliance avec les Etats-Unis pour sa politique sécuritaire ainsi que le miracle économique japonais ont plutôt contribué à distinguer le Japon des autres pays et peuples de l'Asie de l'Est, bien que cet espace fût un marché important ; Dans les années 1999 et au début du XXIe siècle, s'inspirant de l'union européenne on a parlé d'une « communauté de l'Asie de l'Est » ; sur ces entrefaites, on créa des forums comme ASEAN Plus 3 et une rencontre au sommet de l'Asie de l'Est, mais les conflits politiques entravent parfois aussi leur développement. On ne peut pas (encore) parler d'une identité de l'Asie de l'Est. L'Asie de l'Est reste dépourvue d'Asiatiques de l'Est.

V

J'en viens à ma conclusion. Je suis conscient d'avoir dressé un tableau très pessimiste de l'Asie de l'Est et vous pourriez me demander si aucun signe positif ne s'annonce. Même si j'ai essentiellement insisté sur les difficultés historiques et structurelles que rencontre la réconciliation, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'initiatives qui vont dans ce sens. Un bon exemple serait le projet du manuel scolaire corédigé par la Corée, la Chine et le Japon « L'histoire nous ouvre l'avenir », qui a été publié en 2004, par conséquent avant le manuel franco-allemand ; ce n'est sans doute pas un manuel agréé officiellement comme le manuel franco-allemand. Mais on y présente pour la première fois de manière parallèle les souffrances de chacun des peuples, donc également les victimes des bombes atomiques aux écolières chinoises et coréennes. Le projet a ensuite connu une suite sous forme d'un résumé de l'histoire moderne et contemporaine de l'Asie de l'Est en 2012, qui thématise dans une perspective plurielle non seulement l'histoire politique mais aussi culturelle et sociale, et même les cultures mémorielles. On reconnaitra surement ici des impulsions données par le manuel franco-allemand. Mais il y a le problème financier, car il faut compter seulement sur la générosité des membres ; et en dépit de la valeur indéniable de l'ouvrage dans le contexte nationaliste il ne rencontre pas l'attention qu'il mérite.

Parallèlement dans les années 2000, on a mis en place des commissions d'historiens sino-japonaise et sud-coréenne-japonaise. Mais des deux côtés les rapports finaux furent dépréciés en raison des interprétations divergentes qui s'y exprimaient. Leurs travaux furent arrêtés sans qu'on poursuive le dialogue sur différents points sensibles, comme on le fait en Allemagne avec la France, la Pologne, la République tchèque ou Israël

Lors d'un sondage japano-coréen de 2010 à l'occasion du 100e anniversaire de l'annexion, on a posé la question suivante : « À quelle personnalité de l'autre pays pensez-vous, si on vous interroge ? » Du côté japonais furent citées beaucoup de chanteuses, de sportives, d'actrices actuelles, alors que du côté coréen des personnages historiques du temps de la colonisation ou en remontant à l'invasion du XVIe siècle remportaient les suffrages. Une telle asymétrie dans la perception réciproque est aussi un fait générationnel. En fait, j'ai à l'université beaucoup d'étudiantes qui s'intéressent à la culture pop coréenne avec peu de connaissances sur l'histoire coloniale. Des étudiantes coréennes dans mon séminaire m'ont aussi dit des choses semblables : les mangas japonais, les dessins animés ou les films les intéressent. Peut-être n'est-ce qu'une réponse tactique, dès lors qu'on étudie au Japon ! Ce serait encore plus naïf d'imaginer que les choses vont s'améliorer ou se pacifier avec la disparition des témoins directs. Ces derniers temps il est significatif que chaque pays ou groupe cherche à constituer son propre récit national avec un ensemble qui fait consensus, à partir de l'héritage culturel ou documentaire mondial : Cela peut réussir ou échouer, car les massacres de Nankin, les prostituées de force, la modernisation du Meiji, et même les aviateurs kamikazes font aussi partie de de cet ensemble et ces réalités ont toujours suscité la polémique.





Le manuel franco-allemand.

Afin de surmonter ce type d'instrumentalisation il faut d'une part poursuivre et continuer à développer le dialogue entre historiens. A l'université où nous n'avons aucun programme imposé mais où 60% d'une classe d'âge fait des études au Japon (encore davantage en Corée du Sud), nous pourrions pratiquer un enseignement qui diversifie les perspectives. Mais par ailleurs pour être honnête, on a actuellement l'impression que les dialogues conduisent à une impasse. Peut-être faudrait-il emprunter un détour pour trouver une issue. On devrait tout d'abord favoriser les échanges entre jeunes, pour que les adolescents se familiarisent avec la culture et la mentalité de nos voisins. En juin dernier j'ai invité à témoigner une journaliste japonaise qui pendant 6 ans a été correspondante à Séoul de l'un des plus grands journaux du Japon. Elle dit qu'après avoir rendu compte quotidiennement des conflits liés à l'histoire entre la Corée et le Japon, elle trouverait aussi important que l'on comprenne bien les réactions émotionnelles des Coréens qui sont très différentes de celles des Japonais : par ex. dans la vie quotidienne quelle attitude d'excuse ou de pardon est-elle susceptible d'être acceptée ou de faire impression ? Nous en savons peu ou interprétons mal ; précisément parce que ils nous sont proches. Un programme de télévision tel que Karambolage d'Arte pourrait être utile. Néanmoins parce les situations sont différentes, on ne peut ni exporter ni importer la réconciliation ; on pourrait du moins en utiliser les éléments séparément. C'est pourquoi je pense que la réconciliation franco-allemande nous fournit un modèle encourageant.

Merci pour votre attention. ■

Traduction Monique SAMUEL-SCHEYDER

La conférence nationale des Académies 2018 de passage au Mémorial Alsace-Moselle.



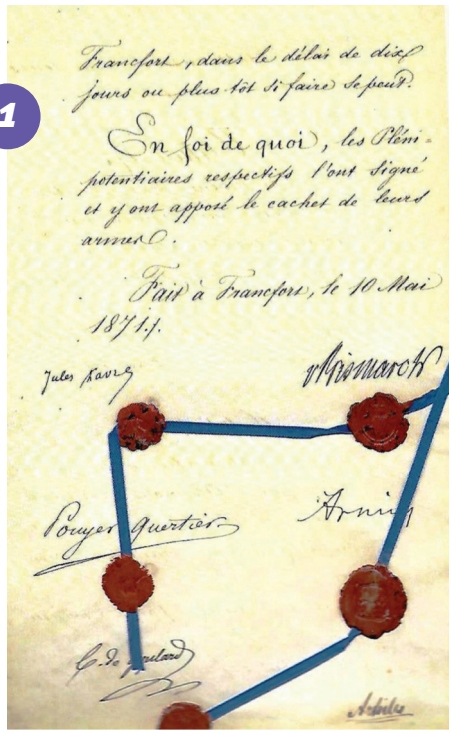
Sous l'égide de l'Institut de France, la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts regroupe, depuis 1989, 32 académies en région présentant des caractéristiques communes de rayonnement local, d'ancienneté, d'objectifs et de règles de fonctionnement. La Conférence Nationale des Académies coordonne les initiatives des académies membres, chacune d'entre elles continuant à agir en pleine autonomie dans le cadre de son statut et de ses spécificités.

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Conférence organise un colloque alternativement à Paris et dans la ville siège d'une des académies. Après Toulon en 2016, c'est l'Alsace qui a reçu en octobre 2008 les représentants des académies et c'est son président Bernard Reumaux, directeur des Editions de La Nuée Bleue, qui a élaboré un programme d'une exceptionnelle richesse avec de nombreuses conférences, tables rondes et visites de lieux de mémoire dont le Mémorial Alsace-Moselle.

Après la visite du musée, une table ronde sur le thème « L'Alsace, une histoire et une mémoire bousculées » fut animée par :

- *Marie-Laure de Cazotte, historienne de l'art, auteur de « A l'ombre des vainqueurs » le roman de l'Alsace déchirée, grand prix de l'Académie d'Alsace 2016*
- *Frédérique Neau-Dufour, historienne, directrice du Centre Européen du Résistant Déporté (camp de concentration de Natzwiller-Struthof)*
- *Marcel Spisser, historien, ancien inspecteur régional d'histoire-géographie, président de l'AMAM*

Les intervenants ont choisi d'aborder le sujet en commentant chacun à sa façon, et en dialogue avec le public, une série d'images marquant les temps forts de notre histoire depuis 1870. Nous les publions ci-après ; à chaque lecteur de comprendre les raisons de ces choix en observant, commentant et critiquant ces documents... Tous au travail ! ■













1. *Le traité de Francfort*
2. *Carte du traité de Francfort*
3. *Quatre modèles de carte d'identité pour trier les alsaciens : les « meillleurs » ayant la carte d'identité A…*
4. *Clémenceau*
5. *Monument aux morts place de la République à Strasbourg*
6. *« Alsaciens, parlez votre langue maternelle ! »*

7



8

LA SIPPENHAFT OU SIPPENHAFTUNG

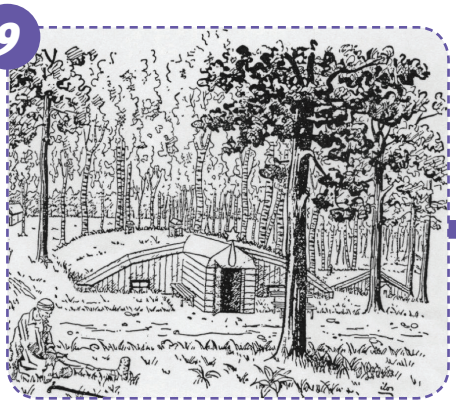
« responsabilité du clan » ou « de la parenté »

Originaire du Moyen-Âge germanique, cette pratique réapparaît, en complément du § 5 de la Kriegssonderstrafrechtsverordnung (ordonnance exceptionnelle de droit pénal en temps de guerre, septembre 1939) dans le corpus légal dans l'Allemagne nazie.

En Alsace Moselle, la publication de l'ordonnance sur le service militaire obligatoire est complétée par diverses annonces de sanctions contre les réfractaires mais aussi contre leurs proches : arrestations, condamnations, y compris à mort ou exécution sur place des évadés repris.

Enfin, le 1er octobre 1943, Les Gauleiter Wagner et Bürckel publient l'ordonnance consacrant la responsabilité collective de la famille en cas de défaillance d'un appelé : déportation en Pologne et en Silésie, confiscation des biens, comparution devant le « Sondergericht » (Tribunal d'exception), tel est le sort réservé aux parents et à la famille d'un jeune qui se soustrait à l'ordre d'appel dans la Wehrmacht ou qui n'auraient pas dénoncé leurs propres enfants.

9



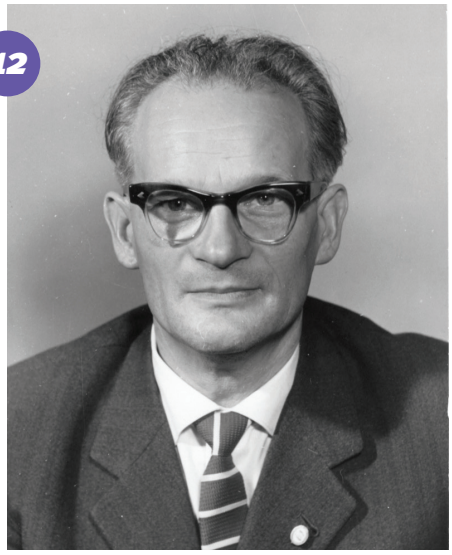




10



12



11



7. *Serment de fidélité à Hitler imposé aux Malgré-nous*
8. *La Sippenhaft (voir pages 20-21)*
9. *Tambov*
10. *La Villa du Struthof pendant la 2nde GM*
11. *Carte des camps annexes de Natzweiler*
12. *Willy Behnke, communiste allemand, déporté n°6 du camp de Natzweiler*

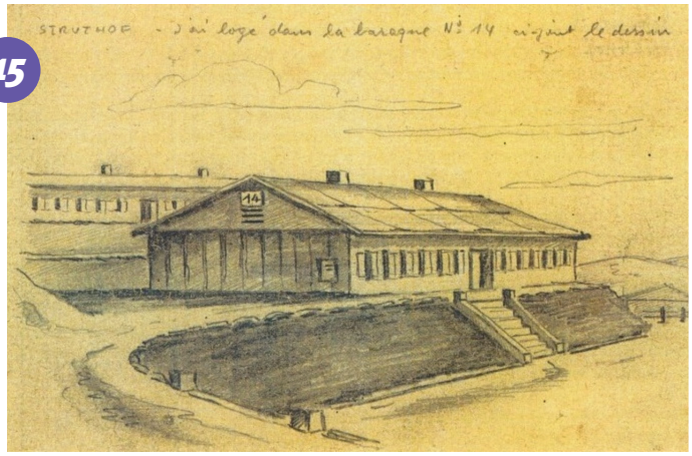
1945
Le retour à la France des :

- Incorporés de force dans les armées allemandes, y compris Waffen SS.
- Expulsés en France par les Allemands
- Déportés en Silésie par les Allemands
- Résistants
- Soldats alsaciens Français
- Collaborateurs du Reich
- Victimes du Reich
- Prisonniers de Schirmeck
- Familles endeuillées
- Familles qui attendent
  (25 000 hommes manquent à l'appel)

13



15



14



16



17



13. *Le coq c'est chic*
14. *Le camp d'internement du Struthof*
15. *Le camp dessiné par l'interné alsacien Spaety*
16. *Réaction au procès de Bordeaux*
17. *La réconciliation franco-allemande au Jardin des Deux-Rives à Strasbourg*

Des AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) très dynamiques en Alsace.

AFMD 67 : JEAN-MICHEL ROTH, INFATIGABLE PÈLERIN DES LIEUX DE MÉMOIRE.





Passionné d'histoire de la 2ème Guerre Mondiale, Jean-Michel visite, avec deux amis, chaque année un lieu de mémoire en Europe. Il ramène une moisson de documents et crée progressivement un réseau très actif avec les responsables et les équipes pédagogiques des différents mémoriaux. Au long des années Jean-Michel est devenu une encyclopédie vivante de la déportation et des camps nazis.

En 2018 il a découvert le cimetière de GARDELEGEN (Ex RDA) lieu d'un atroce massacre. Il raconte :

Printemps 1945 : Les troupes alliées progressent en Allemagne, l'ordre de HIMMLER est clair :

« Aucun détenu ne doit tomber vivant entre les mains de l'ennemi ». Les nazis évacuent les camps de concentration. Des convois ferroviaires amènent des milliers de déportés dans la région de GARDELEBEN (au nord-ouest de MAGDEBOURG), stoppés par les bombardements aériens, les trains ne peuvent poursuivre leur route.

Les hommes de la S.S. forcent alors ces déportés à entreprendre des marches de la mort en direction de GARDELEBEN. En cours de route, nombreux furent ceux à mourir d'épuisement ou à succomber à leurs maladies, aux sévices ou aux balles des sentinelles S.S.

C'est dans ce contexte que le 12 et le 13 avril 1945 plus de 1 000 déportés en provenance du KL HANOVRE-STÖKEN (camp extérieur du KL NEUENGAMME) et de plusieurs camps extérieurs du KL MITTELBAU-DORA sont rassemblés dans les écuries d'une ancienne école d'équitation (« La REMONTESCHULE ») à GARDELEBEN. De là au soir du 13 avril : la S.S. force ce groupe de déportés à continuer à pied vers une grange proche du « Domaine ISENSCHNIBBE » en périphérie de la ville.

Sur ordre du « KREISLEITER » Gerhard THIELE (Chef du parti nazi de GARDELEBEN) la S.S. renforcée d'éléments de la WEHRMACHT, du VOLKSSTURM (milice populaire nazi) du REICHSARBEITSDIENST (service du travail obligatoire pour les jeunes Allemands du REICH) et d'autres organisations nazies entassent les déportés dans la grange, barricadant les portes du dehors, la grange remplie de paille est arrosée d'essence au préalable, et incendiée.

Quelques malheureux trouvent la force d'enfoncer les portes de bois, ils se heurtent aussitôt aux gardiens disposés en cercle prêts à tirer et sont abattus.

Seuls sept déportés (dont trois Français) survivront miraculeusement à ce meurtre collectif prémédité.

C'est sans doute, parmi les nombreuses exactions nazies, un des actes les plus monstrueusement criminels. A l'aube de 14 avril, les S.S. et leurs complices jettent les dépouilles carbonisées dans les fosses communes, mais n'arrivent pas à faire disparaître tous les corps, car ce même jour les troupes de la 102ème Division d'infanterie américaine occupent GARDELEBEN et découvrent le lieu du massacre. Le Général Américain Frank KEATING ordonne de creuser une sépulture pour chaque victime, obligeant gardiens S.S. et civils à prêter main forte pour exhumer les corps et les ensevelir dignement. Non loin de la grange il fait ériger un cimetière avec des tombes individuelles et des croix de bois blanches pour les victimes. Les travaux d'ensevelissement durent plusieurs jours. Seules 305 des 1016 victimes du Massacre peuvent être identifiées. Les autres sont inhumées avec l'inscription « inconnu ». Un grand panneau de bois explique et signale officiellement le champ funéraire comme cimetière militaire d'honneur imposant aux habitants de la ville de GARDELEBEN de pérenniser la préservation et l'entretien des tombes ainsi que la Mémoire des personnes assassinées.

L'Administration Militaire des Alliésproclama que les actes de profanation du cimetière seraient passibles de sanctions. Ce panneau existe toujours

Le 25 avril 1945 : lors de la cérémonie pour l'inauguration de ce Cimetière d'Honneur, le colonel LYNCH, Chef d'État-Major de la Division termina son allocution aux citoyens de GARDELEBEN par les mots suivants : « Vous avez perdu le

respect du monde civilisé »

En 1950, un Mémorial voit le jour, puis un mur commémoratif à partir des vestiges de la grange à proximité de son ancien emplacement, tout cela sous le signe de la culture de la mémoire antifasciste de la RDA.

Fin 2019 : Un Centre de Documentation ouvrira, abritant une exposition permanente et également « le Chapitre sur les Marches de la Mort ». Ce bâtiment se trouvera sur les lieux du Massacre et à côté du Cimetière d'Honneur.

La ville de GARDELEBEN continuera à l'avenir à entretenir le Cimetière d'Honneur.

Notre association : l'AFMD du Bas-Rhin est en contact depuis 2001 avec le Mémorial de GARDELEBEN, il fait partie de nos nombreux partenaires internationaux et je suis très heureux que mon collègue et AMI Allemand : Andreas FROESE KAROW en sera le directeur. ■

Texte écrit par Jean-Michel ROTH,
membre actif de l'AMAM et de l'AFMD du Bas-Rhin

AFMD 68 : ARLETTE HASSELBACH, INITIATRICE DU RENOUVEAU DU TUNNEL D'URBÈS, ANNEXE DU STRUTHOF.

Depuis des années Arlette milite, avec une équipe de bénévoles, avec foi, conviction et persévérance à la réhabilitation de ce lieu de mémoire haut-rhinois (voir Courrier du Mémorial n°22). Belle récompense en 2018 quand le travail réalisé devient lauréat du Label du Patrimoine européen transnational.

Arlette présente ainsi cette annexe du Struthof :

Dates d'ouverture et de fermeture du camp : 23.03.1944-30.10.1944

Situation : Alsace. Haut-Rhin. Territoire annexé

Nombre de déportés : plus de 2572

Nombre de décès : non déclarés
(mais certifiés dans plusieurs témoignages)

Malades, blessés et certains morts sont renvoyés au camp souche

Ouvert avec 300 détenus du KL Natzweiler(dont la provenance était le camp de Dachau) ce camp annexe a enregistré un total de 7 convois (plus de 2572 personnes) provenant de différents camps dont Lublin/Majdanek, Auschwitz, Natzweiler, Flossenbürg, Offenburg. 1436 déportés sont présents au 15 mai et sont majoritairement des opposants au 3ème Reich (déportés politiques, triangle rouge) auxquels s'ajoutent de nombreux prisonniers italiens et des travailleurs forcés des pays de l'Est, dont des femmes. Les nationalités les plus représentées sont : russe, polonaise, tchèque, italienne, slave, et en petit nombre luxembourgeoise, allemande, française.

Les travaux consistent à aménager un tunnel ferroviaire inachevé depuis 1935, entre Urbès et Saint-Maurice sur Moselle (près de Bussang). Ce tunnel doit abriter, sur 2000 mètres, une annexe de DAIMLER-BENZ Gmbh, installée à Colmar depuis 1941 pour la production de moteurs d'avions. Les travaux sont très lourds et les conditions terribles sans outillage adapté : installation du tunnel avec une dalle bétonnée et des ateliers, creusement d'une sortie latérale dans la roche, installation de l'électricité et de l'étanchéité pour les futurs ateliers de production. Des entreprises civiles sont aussi sur les lieux. Fin août 1944 un convoi de 465 déportés juifs qualifiés sont envoyés par l'usine Daimler-Benz de Reichshof (Rzeszów en Pologne), en passant par le KL Flossenbürg pour la fabrication des moteurs d'avions DB601. Ils seront évacués le 12 octobre vers le KL Sachsenhausen et leurs machines transférées avec celles de Colmar, vers Wiesensteig Göppingen, dans le tunnel du Lämmerbuckel.



Dès le début août des convois sont envoyés vers d'autres camps, dont 3 vers Neckarelz. Un bombardement sur le convoi du 9 septembre près de Karlsruhe fera 100 morts, et 300 hommes seront dirigés sur l'éphémère kommando de Schwindratzheim (Bas-Rhin) pour aménager un nouveau site de production pour les usines Junkers de Strasbourg (codeA11).

Pour en savoir plus :

www.letunneldurbes.wixsite.com/accueil

Le Mémorial comprend : un Chemin de mémoire, des fresques dans le bunker, des plaques commémoratives.

Accès libre et sur demande à l'AFMD 68 : aha68@orange.fr

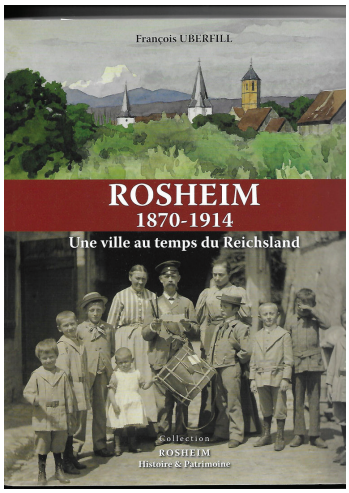
L'ancien camp de concentration de Natzwzeiler est le premier site transnational à obtenir ce label ; cette distinction engage à poursuivre des projets visant à encourager la réflexion des visiteurs sur l'importance d'une Europe de paix et de démocratie. ■

Arlette Hasselbach

Rosheim, 1870-1914. Une ville au temps du Reichsland

INTERVIEW DE FRANÇOIS UBERFILL

Pourquoi avoir choisi Rosheim plutôt qu'une autre petite ville d'Alsace pour retracer son histoire sous le Reichsland ? Est-elle représentative des cités du piémont vosgien ?



Rosheim a un riche passé. Le Moyen Age, les épisodes de la guerre de Trente ans, les Ier et IIe Empires ont fait l'objet de plusieurs études. Par contre, on ne sait presque rien sur la période du Reichsland.

Or, cette période est un moment essentiel pour les villes alsaciennes, moyennes ou petites. La volonté du gouvernement allemand relayée par l'action de maires entreprenants a fait qu'elles ont pu accéder à la modernité. Mais Rosheim se distingue des cités voisines, Obernai, Molsheim par exemple, villes qui se jalousent mutuellement, par la rapidité des changements, l'importance des sommes engagées pour la réalisation de grands équipements, enfin la volonté de préparer l'avenir. Ces choix sont réalisés par les édiles municipaux qui sont de simples agriculteurs et des artisans. La construction de la voie ferrée Rosheim-Saint-Nabor, le Bähnele, va doper sa fonction commerciale et faciliter les débouchés d'une industrie textile naissante.

La commune a pu disposer de ressources abondantes pour mener à bien cette politique. Quelles sont-elles ?

Elles sont nombreuses et variées. D'abord celles de la forêt : plus de 1 500 hectares de feuillus et de résineux. Son exploitation a permis de financer tous les grands équipements décidés par les maires Peterolff et Weiss. Le recours systématique à des coupes extraordinaires a permis à la commune de n'avoir qu'exceptionnellement eu besoin de faire appel à l'emprunt. Aujourd'hui, on parlerait de gestion en bon père de famille.

Pourtant la principale ressource qui fait vivre les habitants est la polyculture, complétée par quelques cultures industrielles, le tabac et le houblon. Nous trouvons ainsi à Rosheim deux marchands de houblon.

Vous consacrez une partie importante de votre étude à la viticulture. En quoi cette activité est-elle aussi essentielle à la prospérité de la ville ?

Avec ses 270 ares de vigne, Rosheim se trouve être la sixième commune viticole de Basse Alsace, juste derrière Obernai. C'est une source essentielle d'argent frais pour les habitants dont presque 80 d'entre eux se déclarent viticulteurs et non cultivateurs.

L'irruption brutale du phylloxéra d'abord apparu en Haute Alsace à la fin du XIXe siècle et sa progression rapide laissent nos braves viticulteurs comme paralysés devant l'ampleur des dégâts. « Tout, sauf l'arrachage des plants ! » Il faudra les conseils appuyés des membres de l'association des viticulteurs de Haute Alsace, les injonctions du sous-préfet pour qu'enfin ils prennent les mesures radicales, détruire tous les plants contaminés et faire appel à des porte-greffes américains. La crise qui a appauvri la population laissera longtemps des traces.

Qu'est-ce que cette cave de stockage de vin qui s'implante à Rosheim au début du XXe siècle ?

C'est une création subite d'une grande famille juive de négociants francfortois installés depuis 1875 à Strasbourg. Le choix de Rosheim s'explique par sa situation et ses bonnes liaisons ferroviaires. La date de la création, 1902, est à mettre en relation avec les cours intéressants du prix du vin, à un moment où les Etats allemands se livrent entre eux à une concurrence acharnée. Les installations de la cave, les volumes stockés, les quantités vendues sont impressionnants. Mais, au bout de deux ans d'intense activité, les investisseurs retirent leurs capitaux et la cave est fermée. L'épisode est une jolie opération-éclair menée par un groupe de négociants internationaux ! Nous sommes déjà dans une action de type capitaliste.

L'aventure de la famille Alexandre, partie de rien, et à l'origine de deux unités de production de textile, est peu connue en dehors de Rosheim. Et pourtant !

C'est une belle aventure qui s'étale sur près de 80 ans. Au départ, vers 1880, les trois frères Alexandre créent la première usine de tissage, en profitant de l'existence à Rosheim d'une tradition du travail du coton dans de petits ateliers. A la seconde génération, on assiste à une montée en puissance, à l'extension et à la modernisation de l'usine. En 1910, Armand Alexandre en devient l'unique patron. Il a effectué des voyages à l'étranger et est l'auteur de plusieurs inventions techniques. Sa noto-

riété dépasse vite cadre du département. Il est membre de la Chambre de commerce de Strasbourg. Au même moment, un cousin d'Armand crée une seconde unité de tissage. Le site de Rosheim fait alors tourner 40 métiers avec 200 broches et emploie près de 300 ouvriers, dont quelques dizaines de femmes. En 1903, Rosheim connaît sa première grève. Mais la famille Alexandre est également engagée dans la communauté juive de la ville, forte de ses 350 membres, s'investit dans des œuvres de bienfaisance, par exemple dans l'Orphelinat israélite de Strasbourg. Armand est aussi président de l'association de sauvegarde du Cimetière juif de Rosenwiller, manifestant ainsi le souci de pérenniser la mémoire juive.

Les équipes municipales ont également eu le souci de l'entretien et de la rénovation du patrimoine religieux. En quoi a consisté leur action ?

Déjà sous le Second Empire, le maire Emile Schmitt avait fait appel à l'architecte d'arrondissement Ringeisen pour mener une grande campagne de rénovation sur l'église Saints Pierre-et-Paul d'une durée de cinq ans, une opération menée de concert avec la jeune Société de Conservation des Monuments historiques. Ringeisen, un architecte de grand talent, eut le souci de rester fidèle à l'esprit des bâtisseurs successifs. Les ajouts baroques du XVIIIe siècle furent supprimés, l'abside semi-circulaire fut rétablie dans son état d'origine, la maçonnerie de la tour entièrement reprise. Pour décorer les voûtes du chœur, l'architecte fit appel à plusieurs artistes-peintres qui avaient travaillé à la décoration de l'abside de la cathédrale. L'église Saint-Etienne, l'un des édifices religieux les plus évocateurs du néo-classicisme français en Alsace fut l'objet de trois campagnes de rénovation. Pour mener à bien tous ces travaux, les édiles, pourtant très soucieux des deniers de la commune, ne rechignèrent pas à la dépense.

Comment peut-on expliquer l'implantation du Souvenir français à Rosheim deux ans avant la déclaration de guerre et la grande manifestation du 24 novembre 1912 ?

A Rosheim, l'implantation du Kriegerverein, l'association des anciens combattants allemands présente dans toutes les localités, n'a jamais pris, contrairement à ce qui se passe à Molsheim. La présence allemande est quasi nulle, les cérémonies en l'honneur de l'Empereur n'ont jamais fait recette. L'installation du Souvenir français s'explique par la proximité avec Saint-Léonard, foyer d'une brillante activité intellectuelle et par les contacts établis par deux notables rosheimois avec Anselme Laugel, l'un des artisans du Réveil alsacien, qui est celui qui a importé le Souvenir français de Lorraine et l'a développé dans toute l'Alsace. La participation des anciens combattants de la guerre française de 1870-71 à l'extraordinaire défilé du 24 novembre 1912, un événement presque surréaliste, constitue moins le signe d'une adhésion à ce mouvement qu'un signe de désarroi. Pendant près de 40 ans, les autorités ont essayé de vendre les vertus de la germanisation et maintenant d'autres exaltent l'héroïsme de ceux qui se sont battus pour la France. Alors, les anciens combattants ont suivi le cortège, ne sachant plus vraiment où ils en étaient. Une scène digne du théâtre de Stoskopf. ■

François Uberfill
I.D l'Edition
Images et découvertes, mars 2017

FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES DU COLLÈGE HERRADE DE LANDSBERG DE ROSHEIM... ET À CEUX QUI LES ENCADRENT.

En même temps que sortait le livre de François UBERFILL, les élèves du collège Herrade de Landsberg, sous la direction de leurs professeurs Frédéric LEPIENNE, Nathalie KIEFFER et Christine LEHMANN réalisaient deux enquêtes aboutissants à deux expositions remarquables sur l'histoire des rues de Rosheim et sur le passé de trois anciens combattants morts pour la France. Faute de place, nous remettons le compte-rendu de ces travaux au prochain numéro.





Les morceaux choisis de Bernard Reumaux

Etes-vous plutôt Hansi ou Schnug ?



Tout opposait hier ces deux artistes majeurs du début du XXe siècle.

Tout les rapproche désormais. Car les débats nationalistes et identitaires n'ont plus de sens aujourd'hui en Alsace. Être français, c'est aimer d'un même cœur Valmy et le sacre des rois, alors être alsacien au XXIe siècle, serait-ce aimer tout à la fois Hansi et Schnug? On demandera à Tomi Ungerer!

Voyons d'abord ce qui les séparait.

Hansi (Jean-Jacques Waltz, 1873-1951), Colmarien francophile, amoureux jusqu'à l'idolâtrie de sa région, de ses paysages, de ses arts populaires, s'est engagé au tout début du XXe siècle, par le dessin (très moderne) et par le texte (très drôle), contre les Allemands venus administrer l'Alsace après l'Annexion. Il inventait une identité alsacienne conçue comme rebelle à l'assimilation allemande. Son audience, tant régionale que française, en a fait le symbole spectaculaire et turbulent de l'Alsace qui dit non.

Léo Schnug (1878-1933) était quant à lui sur une tout autre planète. Strasbourgeois né d'une mère immigrante allemande, c'était un jeune artiste fantasque dans un Strasbourg en pleine ébullition. Il s'est jeté à corps perdu dans l'exploration illustrée du passé militaire de l'Alsace, avec une prédilection pour les lointains chevaliers germaniques, ce qui l'a fait remarquer des concepteurs de la reconstruction du Haut-Koenigsbourg en 1908 et lui a valu le label (infamant aux yeux de beaucoup à l'époque) « d'ami de Guillaume II ».

Hansi a saisi avec subtilité les ambiguïtés de la reconstruction/réinvention du château. Pour lui, comme pour la plupart des randonneurs sillonnant les Vosges, la ruine d'un château fort, témoin romantique d'un lointain passé, fait partie non seulement du paysage mais de l'identité alsacienne. L'Alsace des petites villes qui se sont libérées des seigneurs n'aime les châteaux qu'à l'état de ruine. Son livre consacré à la reconstruction du Haut-Koenigsbourg1 est un plaidoyer (très actuel) pour un « tourisme doux », respectueux des sites et de l'histoire des peuples, loin des instrumentalisations politiques menées par les puissants du moment.

Schnug, à la différence de Hansi mais à la manière de beaucoup d'artistes, n'avait pas d'état d'âme politique. Si on lui commandait une œuvre correspondant à ce qu'il savait et aimait dessiner et peindre, il répondait positivement. Mais, avec les fresques murales des pièces intérieures du château, il n'a pas fait de la « déco alimentaire ». En peignant un merveilleux imaginaire de chevalerie, de Moyen-Âge guerrier et courtois, il a donné le sens qui manquait à l'entreprise mégalomaniaque et un peu kitsch de Guillaume II. Avec Schnug, le Haut- Koenigsbourg s'est trouvé une âme comme le montre bien Le Seigneur du château. Aux sources de l'heroic fantasy, film de Yannis Metzinger consacré au travail de l'illustrateur John Howe (2006)

En résumé, Hansi avait certes raison, mais Schnug n'a pas eu tort…

Hansi et Schnug, par-delà leurs différences, ont beaucoup de points communs : amour de l'histoire et des costumes militaires ; style graphique efficace, avec un trait énergique et des couleurs éclatantes ; grande solitude personnelle ; passion pour les bistrots et… ce qu'on y boit (Hansi était accro à l'absinthe, et l'alcoolisme a accéléré la fin de Schnug) ; problème de notoriété post mortem enfin. Hansi a fait l'objet d'un dénigrement injuste (trop antiallemand, folkloriste niais) et Schnug a été purement et simplement oublié. Mais les temps changent. Hansi a enfin trouvé son biographe, Benoît Bruant, qui restitue l'attachante vérité de « l'artiste tendre et rebelle ». Schnug est sorti du cercle étroit des collectionneurs et bénéficie, depuis peu, d'expositions publiques de qualité (musée de la Poste à Riquewihr, hôtel du Département à Strasbourg).

Schnug et Hansi gagneraient à être réappropriés ensemble par le public. Dans une région qui cultive jusqu'à la schizophrénie ses douloureuses et délicieuses dualités – France/Allemagne, catholiques/protestants, Haut-Rhin/Bas-Rhin, ville/campagne, Alsaciens « de souche »/Français « de l'intérieur », Hansi/Schnug, etc. –, nos deux grands artistes dessinent les contours possibles et complémentaires d'une identité alsacienne réinventée, ayant transformé les séquelles de son histoire conflictuelle en un nouveau matériau sensible, véritable levain collectif. Le Haut-Koenigsbourg, par la grâce de Schnug et de Hansi enfin réunis, pourrait en être l'un des plus beaux instruments. ■

Extrait du livre de Bernard Reumaux, *Où va l'Alsace ?*, La Nuée Bleue, 2018

Texte précédemment publié dans *Les Saisons d'Alsace* n°36, septembre 2007

© La Nuée Bleue/Éditions du Quotidien

L'AMAM est soutenue par :

Directeur de la publication : *Marcel SPISSER — **Coordination :** Monique KLIPFEL, Gérard ZIPPERT*
Rédaction : *Jean-Pierre RIOUX, Monique KLIPFEL, Hubert FRANCE, Emile ROEGEL, Jean-Pierre VERDIER, Marie GOERG-LIEBY, Louba SHENDEROVA, Bernard VEIT, Marcel SPISSER, Akiyoshi NISHIYAMA, Jean-Michel ROTH, Arlette HASSELBACH, François UBERFILL, Bernard REUMAUX*
Réalisation : CANDID / ***Impression :*** *Gyss / **Photos :** D.R. / **Dépôt légal :** novembre 2018*
© Tous droits de reproduction réservés.
AMAM : Président Marcel SPISSER — **Trésorier** Philippe SCHUHLER
phil.schuhler@orange.fr